

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche

Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Chèques postaux IV, N° 178

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

ABONNEMENTS

En ville, par porteur 1 an 6 mois 3 mois
 9.— 4.50 2.25
 par la poste 10.— 5.— 2.50
 Hors de ville ou par la
 poste dans toute la Suisse 10.— 5.— 2.50
 Etranger (Union postale) 16.— 13.— 6.50
 Abonnement payé par chèque postal sans frais.
 Abonnements de villégiature.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
 Bureau: Temple-Neuf, N° 1
 Y est au numéro aux kiosques, gares, dépôts, etc.

Casier Postal N° 20296

Téléphone N° 207

ANNONCES, corps 8

Du Canton, la ligne 0.10; 1^{re} insertion minimum 0.50. Tardifs 0.40 la ligne; avis mortuaires 0.20; ditto ex-canton 0.25. Suisse et étranger, la ligne 0.15; 1^{re} insertion minimum 1 fr. Le samedi, annonces commerciales: 0.20 la ligne; min. 1.00. Réclamés, 0.30 la ligne, min. 1.50. Suisse et étranger, le samedi, 0.40; min. 2 fr. Pour les surcharges, etc., demander le tarif spécial. L'administration se réserve le droit de renvoyer ou d'avancer l'insertion d'annonces dont le contenu n'est pas lié à une date prescrite.

Les annonces sont reçues à l'administration du journal et par les principales agences de publicité en Suisse et à l'étranger. — Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 10 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE VALANGIN

Vente de bois de service

Le vendredi 12 avril 1912, la commune de Valangin vendra par voie d'enchères publiques, à 6 mois de terme ou au comptant avec 3 % d'escompte, les bois ci-après désignés, situés dans ses forêts désignées, des Grands Rats et de la Cernia:

- 26 pièces de pin,
- 14 charonnages hêtre,
- 500 billons sapin,
- 440 plantes pour billons et charpentiers

Rendez-vous des amateurs à 1 h. 40 après midi, au collège, Valangin, 3 avril 1912.

Conseil communal

IMMEUBLES

EXCELLENTE AFFAIRE

A vendre pour cause de décès: Usine en pleine activité, 6 bâtiments, force hydraulique, rapport élevé. S'adresser à M. H. Bretscher, relieur, Collégiale 1, Neuchâtel.

A VENDRE

un joli café

au Vully, belle position, maison contenant 2 salles de débits, salle de danse avec podium, 5 chambres et cuisine, 2 caves et environ 1 pose 3/4 de terrain en jardin, terre labourable et vignes adjacentes à la maison. — Offres écrites sous N° 1867 F à M. Haasenstein & Vogler, à Fribourg.

A VENDRE

Bonne occasion

A vendre 4 vélos en bon état. 40 à 60 fr. pièce. S'adresser rue des Granges 15, Poseux.

Les

hommes vigoureux

sont employés partout. Partout il manque des personnalités dirigeantes. La cause en est dans la faiblesse générale des nerfs qui empêche le développement des caractères. D'après le jugement d'un des premiers médecins pour maladies nerveuses, le « Nervosan » rend des services vraiment étonnants. « Nervosan » fournit aux nerfs les matières nutritives naturelles qui leur manquent. Après un court emploi, on constate un bien-être inespéré. « Nervosan » est en vente à 3 fr. 50 et 5 fr. — Dépôt à Neuchâtel: Pharmacie A. Bourgeois.

Livres de 2^{me} et 3^{me} secondaires à vendre. — S'adresser M. Landry, Cassardes 22.

Gâteaux aux noix

tous les jours frais

Veux aux poires

à 10 cent. pièce

Boulangerie-Pâtisserie du Funiculaire

Téléphone 541 — Téléphone 541
Se recommande, A. B. HAUSHANN.

Sols à bâtir

à l'Évêque. Etude Branen, notaire, Hôpital 7.

Colombier

A vendre petite propriété bien située, bien entretenue, jouissant d'une belle vue, vignes, jardin et verger. — S'adresser à M. James Treyon.

Sols à bâtir

aux Saars. Prix favorable. Etude Branen, notaire, Hôpital 7.

ENCHÈRES

MISE DE BOIS

Lundi prochain, 15 avril, la corporation de Saint-Martin de Cressier vendra aux enchères publiques le bois suivant situé dans sa forêt de la Côte:

Environ 250^m sapin pour échelles et bois de construction.
2500 foyards
3 stères foyard

Le rendez-vous des amateurs est à Enges à 9 h. 1/2 du matin.
Commission de gestion.

Grandes enchères de mobilier d'hôtel à Lignières

Mardi le 16 avril, dès 10 heures du matin, on vendra par voie d'enchères publiques, le mobilier de l'hôtel Beau-Séjour, à Lignières, composé de 16 chambres à coucher, complètes, 2 grandes tables, 24 chaises, 10 bancs et tables de jardin, en bois et en fer, 1 baïonnette zinc, de la valise, verrière, batterie de cuisine, loupes à pétrole, 2 pipes, 2 demi-jour de la petite futaille, 1 brouette de jardin, 1 a purin, 1 meuble, des outils agricoles et un grand nombre d'objets dont on supprime le détail.

La veille, le public sera admis à visiter le mobilier exposé, et le jour des enchères jusqu'à 10 heures.

Terme de paiement: 3 mois pour les échétes au-dessus de 10 fr.

Neuchâtel, le 6 avril 1912.
Graf de Pütz.

BONVILLARS 1906 (extra)

à vendre, en bouteilles. S'adresser à A. Ziehl, tonnelier, Yverdon.

GRANDS MAGASINS D'HABILLEMENTS

pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants

A LA CITÉ OUVRIÈRE

Rue du Seyon - NEUCHÂTEL - Rue du Seyon

Nous offrons à tous nos rayons de grands assortiments des

Dernières NOUVEAUTÉS de la Saison

Tous nos vêtements sont garantis comme bien-aller et comme bien-façon

Qualités choisies — Prix modérés

Complets modernes, Fr. 75, 65, 45, 35, 25
 Pardessus mi-saison et Ulsters fantaisie, Fr. 55, 45, 35
 Pantalons, le plus grand choix à Neuchâtel, Fr. 24, 18, 15, 12, 9.90, 7.50
 Manteaux-Caoutchouc -- Culottes mi-Samur velours et draps fantaisies

A LA RUE DU SEYON

Librairie - Papeterie - Journaux

T. Sandoz-Mollet

Rentrée des classes

Manuels — Cahiers — Carnets — Encrages —
 Crayons — Porte-plumes — Encre — Gommés, etc. —
 Papier buvard — Papier à dessin et toutes fournitures d'écoles.

ANTISEPTIQUE DÉSORODISANT

Lampe hygiénique

Systeme Roubleff

Aspire et absorbe la fumée de tabac
 =
 Désinfecte les appartements
 =
 Chasse les moustiques et détruit les microbes dans les locaux contaminés

En vente chez MEYER & C^o

Matériaux de construction - Coq-d'Inde 24

Après 15 jours déjà huit heures de sommeil calme et réparateur!

Plus d'insomnies

NERVIANA

(marque déposée) soulage ou tout à cobouré, dans toutes les maladies des nerfs, l'excitation, l'irritabilité, le tremblement, l'abattement, les maux de tête chroniques, l'épilepsie.

Le meilleur calmant pour gens irritables.

Prix: 4 et 6 francs.

Seul dépôt: Pharmacie de la Couronne, n° 45, Olten.

Bicyclette

Clément, roue libre, à l'état de neuf. Bonne occasion.

Montres de tir

4 montres du Tir cantonal de Fribourg 1905, 1 de Neuchâtel 1906, ainsi que d'autres genres. S'adresser place d'Armes 8, au 1^{er}.

Œufs à couvrir

Rhode Island Rouge, 4 fr. la douz., Faverolle, Orpington fauve, Bresse noire, Wyandotte perdrix, 3 fr. 50 la douz., Italienne, Bresse croisée, 2 fr. 50 la douz.
 Poussins, prix suivant âge et race.
 M^{me} Paul Carbonnier, Wavre, Canton de Neuchâtel.

LES Blouses de toile sont arrivées

Au magasin Savoie-Petitpierre

On offre à vendre des livres usagés

des 1^{er} et 2^{es} secondaires du groupe B de garçons. S'adresser à Fritz Spichiger, Neuchâtel 15.

A louer, pour le 24 juin, petit appartement de deux chambres, exposé au soleil. S'adresser Rocher n° 15.

Fabrique de registres

A. Zirngiebel

Rue du Seyon et Moulins 3

COPIES DE LETTRES

FORMULAIRES pour factures, traites, quittances, livres à souches, etc.

Fournitures de bureau

Matériel scolaire

Bouteilles vides

fédérales, 4 à 500, à vendre. — S'adresser à H. Bailod, Bel-Air 18, Neuchâtel.

Engrais concentré pour FLEURS

„Hallmayer“

AVANT! APRÈS!!
 Le meilleur. Le plus efficace (sans odeur)

En vente chez Dardel & Triplet, pharmacie; Dr L. Reutter, et autres drogueries et pharmacies. H 16 3 Z

En gros: W. Baumann, Dufourstrasse 176, Zurich V.

Pour cause de départ

à vendre: 1 chambre à manger Louis XIII, lits, canapé, chaise longue, fauteuils, tables, chaises, pûtre de dame, commode, étagère, belle pendule, tableaux, glaces, tapis, linoléums, potager à gaz avec four, tabourets, batterie de cuisine, etc., le tout à l'état de neuf. S'adresser M^{me} Courvoisier, Colombière 1.

LIVRES de la 3^{me} secondaire

jeunes filles. S'adresser Fahys 59, 1^{er} étage.

A vendre potager avec accessoires, en bon état. — S'adresser Hôpital 7, 2^{me} étage.

Commerce à remettre

Magasin d'épicerie-mercerie à remettre dans un quartier peuplé, magnifique situation. Affaires assurées.

S'adr. Etude Petitpierre & Hotz, 8, rue des Epaveurs.

A remettre tout de suite pour cause de départ un magasin fruits, légumes, épicerie, avec un beau logement adjacent, remis à l'état de neuf. Demander l'adresse du n° 134 au bureau de la Feuille d'Avis.

MAISON RECOMMANDÉE

L'Office d'Optique PERRET-PÉTER

9, ÉPANCHEURS, 9

corrige par des verres sphériques, cylindriques, prismatiques ou combinés, appropriés exactement à chaque œil, tous les défauts de vision dus à la conformation des yeux.

Sa méthode, employée par toutes les autorités médicales, a pour but d'améliorer la vue dans la mesure du possible et de la conserver.

Examen de vue précis, consciencieux et gratuit.

Exécution rapide de toute ordonnance d'ophtalmiste.

Pince-nez et Lunettes de toutes formes en or, doublé, nickel et acier.

Spécialité: Pince-nez «Sport» américain, le plus stable, le plus léger, le plus élégant.

Fabrication et Réparation

PRIX AVANTAGEUX

Images d'Épinal. Un million et demi à liquider, au prix incroyable de 2 fr. 95 le cent, toutes différentes, port en sus. Louis Mayor, 18, rue de Lyon, Genève.

A remettre pour cause de départ

MAISON RECOMMANDÉE

MAISON RECOMMANDÉE

Images d'Épinal. Un million et demi à liquider, au prix incroyable de 2 fr. 95 le cent, toutes différentes, port en sus. Louis Mayor, 18, rue de Lyon, Genève.

A remettre pour cause de départ

MAISON RECOMMANDÉE

MAISON RECOMMANDÉE

Images d'Épinal. Un million et demi à liquider, au prix incroyable de 2 fr. 95 le cent, toutes différentes, port en sus. Louis Mayor, 18, rue de Lyon, Genève.

A remettre pour cause de départ

MAISON RECOMMANDÉE

MAISON RECOMMANDÉE

Images d'Épinal. Un million et demi à liquider, au prix incroyable de 2 fr. 95 le cent, toutes différentes, port en sus. Louis Mayor, 18, rue de Lyon, Genève.

A remettre pour cause de départ

MAISON RECOMMANDÉE

MAISON RECOMMANDÉE

Images d'Épinal. Un million et demi à liquider, au prix incroyable de 2 fr. 95 le cent, toutes différentes, port en sus. Louis Mayor, 18, rue de Lyon, Genève.

A remettre pour cause de départ

MAISON RECOMMANDÉE

MAISON RECOMMANDÉE

Images d'Épinal. Un million et demi à liquider, au prix incroyable de 2 fr. 95 le cent, toutes différentes, port en sus. Louis Mayor, 18, rue de Lyon, Genève.

A remettre pour cause de départ

MAISON RECOMMANDÉE

MAISON RECOMMANDÉE

Images d'Épinal. Un million et demi à liquider, au prix incroyable de 2 fr. 95 le cent, toutes différentes, port en sus. Louis Mayor, 18, rue de Lyon, Genève.

A remettre pour cause de départ

MAISON RECOMMANDÉE

MAISON RECOMMANDÉE

Images d'Épinal. Un million et demi à liquider, au prix incroyable de 2 fr. 95 le cent, toutes différentes, port en sus. Louis Mayor, 18, rue de Lyon, Genève.

A remettre pour cause de départ

MAISON RECOMMANDÉE

MAISON RECOMMANDÉE

Images d'Épinal. Un million et demi à liquider, au prix incroyable de 2 fr. 95 le cent, toutes différentes, port en sus. Louis Mayor, 18, rue de Lyon, Genève.

A remettre pour cause de départ

MAISON RECOMMANDÉE

MAISON RECOMMANDÉE

Images d'Épinal. Un million et demi à liquider, au prix incroyable de 2 fr. 95 le cent, toutes différentes, port en sus. Louis Mayor, 18, rue de Lyon, Genève.

A remettre pour cause de départ

MAISON RECOMMANDÉE

MAISON RECOMMANDÉE

Images d'Épinal. Un million et demi à liquider, au prix incroyable de 2 fr. 95 le cent, toutes différentes, port en sus. Louis Mayor, 18, rue de Lyon, Genève.

A remettre pour cause de départ

CONGO

le meilleur brillant pour chaussures

Chaux grasse

Joly Frères

NOIRAIGUE

Vassalli Frères

POURTALES 13 — GIBRALTAR 10

Chaud-lait

de toute première qualité

Matin et soir

CHEN

On demande à acheter un jeune chien, de préférence à court poil. Faire les offres avec prix, à M. G. Perrenoud, Petit Catéchisme 4, Neuchâtel.

Nous sommes toujours acheteurs de

H 2446 Z

AVIS DIVERS

au prix du jour les plus élevés. Hämiker & Schneller, Zurich III.

Cinéma Théâtre

Place Numa-Droz

CE SOIR à 8 h. 1/2

Merveilleux programme

Voyez plutôt

Les sports d'hiver

Le calvaire du mousse

Scène émouvante et pathétique

Cent dollars mort ou vif

Scène dramatique américaine se déroulant dans des sites pittoresques du Far-West.

La déserteuse

ou le roman d'une jeune fille désertant le toit paternel.

Véritable succès d'art et d'émotion.

Au Pathé-Journal

Le grand match de football des équipes anglaises et françaises

En supplément:

Le cercueil de verre

et plusieurs autres vues

Vassalli Frères

Pourtales 13 — Gibraltar 10

Vin de table

de provenance française, garanti pur, à 0 fr. 45 le litre.

Le succès qu'a obtenu ce vin nous permet de le recommander à chacun. — On porte à domicile.

F. GLATTHARDT

Place Furry

Dactyle-Office

Machines à écrire

SMITH PREMIER

Location et Réparations

A vendre plusieurs chèvres et chevrettes portantes, on déléguerait aussi contre du foin. S'adresser à P. Moulin, Les Isles (Areuse).

LA TRIBUNE

Opinion, comme contenu en un seul volume, anglais, français, allemand, italien, espagnol, etc. — Prix: 10 francs. — Librairie de la Feuille d'Avis, Neuchâtel.

Institut de jeunes gens

G. ISELI, Soteure

langues; branches commerciales, préparation pour écoles techniques, etc.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratuits. H. Prisch, expert-comptable, Zurich Nr. 59.

English conversation lessons by experienced teachers. Methode Berlitz. Prix modéré. Miss Smith, La Côte 44

POTAGER

en parfait état, grand numéro, à vendre. S'adresser à H. Bailod, Bel-Air 18, Neuchâtel.

AVIS

Vous demandez l'admission... dans les écoles de Neuchâtel.

LOGEMENTS

SERRIÈRES Logements de 2 et 3 pièces à louer. S'adresser à la Consommation.

A LOUER

pour tout de suite ou pour Saint-Jean, 2 beaux appartements de 4 pièces, lessiverie, cabinet de jardin. Prix 46 et 40 fr. par mois.

A louer pour St-Jean dans maison d'ordre un joli logement bien exposé au soleil, de 3 chambres et toutes dépendances.

PESEUX

à l'entrée du village, pour 24 juin, joli logement de 3 pièces et dépendances. Eau, électricité, buanderie, petit jardin.

A louer à Colombier

pour époque à convenir, bel appartement de 5 chambres et dépendances, grande terrasse au soleil, jardin, eau et gaz.

A remettre

tout de suite, logement de 2 chambres et dépendances avec service de concierge. 15 fr. par mois.

A LOUER

pour tout de suite ou époque à convenir, à la rue du Coq d'Inde:

1. Logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. Prix 550 fr.

2. Petit logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. Prix 420 fr.

S'adresser Étude Auguste Roulet, notaire, rue Saint-Honoré 7, Neuchâtel.

Pour cause de décès

A louer, pour le 24 juin 1912, un appartement exposé au soleil, de 4 pièces, une cave, balcon et toutes dépendances.

CORCELLES

A louer, pour le 1er mai ou époque à convenir, un logement de 3 chambres, chambre haute, cuisine, cave, bucher, lessiverie et jardin.

A louer à Bevaix

Dès maintenant, joli propriété rurale en un mas de 15 poses, maison bien dégagée, grand verger en plein rapport, fontaine.

Peseux

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, joli appartement de 3 pièces et dépendances, électricité, eau et lessiverie.

PARCS 120

A louer pour Saint-Jean beaux logements de 3 pièces, cuisine, bains, cave, galets et petit jardin.

Logement de 2 chambres, cuisine, eau et dépendances, remis à neuf, pour un petit ménage propre et tranquille.

Peseux

A louer, pour le 24 mai ou 24 juin, un logement de 2 chambres et dépendances: part de jardin.

Xauterive

logement propre et confortable de 3 chambres, cuisine et dépendances à louer pour le 24 juin.

PESEUX

A louer, pour le 24 juin ou plus tôt, si on le désire, deux beaux logements, un de 3 chambres et un de 4 chambres et dépendances.

Appartements de 3 pièces bien exposés. - Gibraltar 10, s'adresser au coiffeur, même maison.

A louer, dès 24 juin, rue de l'Hôpital, logement 4-5 chambres. 823 fr. Etude Brauen, notaire.

A louer beau logement de trois chambres. S'adresser Boine 10. c.o.

A louer pour le 24 juin 1912, à Port-Roulant, 2 beaux appartements de 3 pièces avec balcon, cuisine, belle chambre haute et toutes dépendances.

Quai des Alpes - Beaux-Arts appartement 6 pièces, éventuellement 8, avec jardin, confort moderne. S'adresser à H. Bonhôte.

ETUDE PETITPIERRE & HOTZ NOTAIRES et AVOCAT

8, RUE DES EPANCHEURS, 8

Fahys, 24 juin ou plus tôt, appartements 3 chambres dans petite maison neuve. Jardin. 525 à 550 fr.

Bel-Air, dans villa neuve, 8 et 4 chambres. Confort moderne, chambre de bains installée, etc.

Parcs, 24 mars ou époque à convenir. Prix mensuel: 30 fr. 24 mars ou plus tôt, 3 et 4 chambres, à Port-Roulant, dans petite maison.

Parcs, 3 chambres, dans maisons neuves, 450 et 575 fr. Mail, 2 et 4 chambres, 300 à 550 fr.

A louer pour le 24 juin prochain

1° Les locaux, soit magasin, laboratoire, caves, etc., occupés actuellement par la confiserie Hafner, au faubourg de l'Hôpital et passage Max Meuron.

2° Un appartement de 6 pièces et dépendances au second étage du faubourg de l'Hôpital n° 9. Etude de Ph. Dubled, notaire.

Pour Saint-Jean, appartement de 3 pièces à Gibraltar. S'adresser à Henri Bonhôte. c.o.

A louer, Quai Ph. Suchard, 2 logements de 3 et 4 chambres et dépendances, ensemble ou séparément. Veranda, terrasse. Entrée à convenir.

Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer pour Saint-Jean, 1 logement de 3 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser Boucherie Temple-Neuf 11. c.o.

A louer, à la campagne pour tout de suite ou époque à convenir, un appartement de 6 chambres avec dépendances, selon désir verger et jardin.

St-Jean, à louer beaux logements soignés 3 belles chambres, veranda, avec un bain, sur demande 6 chambres, dépendances, chauffage central, confort moderne.

Belle vue, jardin. S'adresser à Ed. Bastings, 3, Beauregard-dessous. c.o.

Rue Coulon 12, rez-de-chaussée à gauche, logement de 4 chambres et dépendances, s'y adresser.

St-Jean, à louer beaux logements soignés 3 belles chambres, veranda, avec un bain, sur demande 6 chambres, dépendances, chauffage central, confort moderne.

Belle vue, jardin. S'adresser à Ed. Bastings, 3, Beauregard-dessous. c.o.

Rue Coulon 12, rez-de-chaussée à gauche, logement de 4 chambres et dépendances, s'y adresser.

St-Jean, à louer beaux logements soignés 3 belles chambres, veranda, avec un bain, sur demande 6 chambres, dépendances, chauffage central, confort moderne.

Belle vue, jardin. S'adresser à Ed. Bastings, 3, Beauregard-dessous. c.o.

Rue Coulon 12, rez-de-chaussée à gauche, logement de 4 chambres et dépendances, s'y adresser.

St-Jean, à louer beaux logements soignés 3 belles chambres, veranda, avec un bain, sur demande 6 chambres, dépendances, chauffage central, confort moderne.

Belle vue, jardin. S'adresser à Ed. Bastings, 3, Beauregard-dessous. c.o.

Rue Coulon 12, rez-de-chaussée à gauche, logement de 4 chambres et dépendances, s'y adresser.

St-Jean, à louer beaux logements soignés 3 belles chambres, veranda, avec un bain, sur demande 6 chambres, dépendances, chauffage central, confort moderne.

Belle vue, jardin. S'adresser à Ed. Bastings, 3, Beauregard-dessous. c.o.

Rue Coulon 12, rez-de-chaussée à gauche, logement de 4 chambres et dépendances, s'y adresser.

St-Jean, à louer beaux logements soignés 3 belles chambres, veranda, avec un bain, sur demande 6 chambres, dépendances, chauffage central, confort moderne.

Belle vue, jardin. S'adresser à Ed. Bastings, 3, Beauregard-dessous. c.o.

Rue Coulon 12, rez-de-chaussée à gauche, logement de 4 chambres et dépendances, s'y adresser.

St-Jean, à louer beaux logements soignés 3 belles chambres, veranda, avec un bain, sur demande 6 chambres, dépendances, chauffage central, confort moderne.

Belle vue, jardin. S'adresser à Ed. Bastings, 3, Beauregard-dessous. c.o.

Rue Coulon 12, rez-de-chaussée à gauche, logement de 4 chambres et dépendances, s'y adresser.

St-Jean, à louer beaux logements soignés 3 belles chambres, veranda, avec un bain, sur demande 6 chambres, dépendances, chauffage central, confort moderne.

Belle vue, jardin. S'adresser à Ed. Bastings, 3, Beauregard-dessous. c.o.

Rue Coulon 12, rez-de-chaussée à gauche, logement de 4 chambres et dépendances, s'y adresser.

St-Jean, à louer beaux logements soignés 3 belles chambres, veranda, avec un bain, sur demande 6 chambres, dépendances, chauffage central, confort moderne.

Belle vue, jardin. S'adresser à Ed. Bastings, 3, Beauregard-dessous. c.o.

Rue Coulon 12, rez-de-chaussée à gauche, logement de 4 chambres et dépendances, s'y adresser.

St-Jean, à louer beaux logements soignés 3 belles chambres, veranda, avec un bain, sur demande 6 chambres, dépendances, chauffage central, confort moderne.

Belle vue, jardin. S'adresser à Ed. Bastings, 3, Beauregard-dessous. c.o.

Rue Coulon 12, rez-de-chaussée à gauche, logement de 4 chambres et dépendances, s'y adresser.

Jeune fille

de bonne famille, Suisse allemande, connaissant la couture, cherche place dans bonne maison pour s'occuper des enfants et de la couture et où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Petit gage et bon traitement désirés. Prière adresser offres, Case postale 20701, Neuchâtel.

volontaire

dans un petit ménage. On payerait une petite pension. M. R. Straub-Besson, commis postal, Zurich.

UNE JEUNE FILLE

de la Suisse allemande, âgée de 15 ans, cherche place pour le 1er mai comme bonne d'enfant. Bon traitement. Demander l'adresse du n° 187 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille

demande place dans petite famille où elle apprendrait à fond le français. S'adresser à Bertha Moser, charcuterie, Treyvaud-Moser, Moirat.

Jeune Bernoise

âgée de 17 ans, ayant déjà été en école, cherche place aux environs de Neuchâtel, dans famille française, auprès d'enfants et pour aider au ménage. Gage désiré. Demander l'adresse du n° 188 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille

auprès de 1-3 enfants de 3-10 ans où pour apprendre les travaux du ménage, dans bonne famille. Offres écrites à G. N. 189 au bureau de la Feuille d'Avis.

Cuisinière

expérimentée cherche place pour tout de suite chez personne seule. Ecrite sous J. M. 20, poste restante, Neuchâtel.

Jeune Allemande

désire place dans famille parlant le français. Petit gage désiré. Offres à W. Feller, Rocher H.

JEUNE FILLE

désirant apprendre le français, cherche place dans famille sérieuse, de préférence dans le canton de Neuchâtel, pour aider au ménage. Gage 20 fr. par mois. Ecrire au n° 16 mai, Jean Scholl, tailleur, Pieterlin.

La famille, Bureau de placement, faubourg du Lac 3, cherche cuisinières, femmes de chambre pour hôtel et famille, filles de ménage et de cuisine.

PLACES

On demande pour le pensionnat Les Fourrelles, Petit-Pontarlier 1, une

CUISINIÈRE

active et bien recommandée. On demande une

JEUNE FILLE

propre et hennée, pour aider dans le ménage et au café. S'adresser Chavannes 11.

Bonne d'enfants

Dans bonne famille de Berne, on cherche, pour fin avril,

jeune fille

en qualité de bonne auprès de deux enfants de 4 et 9 ans, doit savoir coudre et servir à table. Joindre photographie. M. Knoll, 29, rue Montjoie, Berne.

Jeune fille

de la ville, gentille, propre et active, pour aider à la cuisine, de 8 h. du matin à 2 h. de l'après-midi.

la Hollandaise

pour le 1er juin, une jeune fille sachant bien coudre, après de 3 à 10 lettres, 4 et 10 ans. Voyage payé, gage 35-40 fr.

Offres avec photographie et recommandations, à M. Steiger, Kirchenfeldstrasse 44, Berne.

Mlle Guillaume demande pour le 15 avril, ou plus tard, une

FEMME de CHAMBRE

de 25 à 30 ans, bien au courant du service et parlant français. Pension Roseville, Mail 14.

Madame François Henry demande une

bonne fille

pour le ménage. S'adresser ou se présenter, Avenue Fornachon n° 4, Peseux.

On demande

pour Londres

une cuisinière et une femme de chambre expérimentées, robustes et bien recommandées; bons gages et voyage payé. Présenter. Offres sous H 2714 N, Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Dans maison de médecin à la campagne (Jura protestant), à côté d'une seconde bonne, on cherche comine

CUISINIÈRE

une jeune fille sachant bien cuire et étant entendue dans tous les travaux d'un ménage soigné. Adresser offres écrites avec photographie et exigences de gage sous chiffres D. M. 190 au bureau de la Feuille d'Avis.

La Commission scolaire des Verrières

met au concours les postes suivants, vacants à l'école secondaire: 1. Maître littéraire 26 heures par semaine. 2. d'allemand 5 3. de gymnastique (filles) 1 4. de chant 1 Rétribution de l'heure hebdomadaire: 100 fr. L'enseignement de ces différentes branches pourrait être confié éventuellement à la même personne. Les offres avec pièces à l'appui au président de la commission scolaire jusqu'au 24 avril, et en informer le Département de l'Instruction publique, à Neuchâtel. Entrée en fonctions le 6 mai 1912. Commission scolaire

OUVRIÈRES sont demandées

par la Grande Blanchisserie Neuchâteloise A MONRUZ

Bonne fille

est demandée pour le 1er mai, pour aider au ménage et servir au restaurant. - S'adresser à M. Deschamps, à Valengin.

Jeune fille

pour aider au ménage entre les heures d'école. S'adresser Beaux-Arts 14, 3e étage.

une fille

active, aimant les enfants, pour ménage soigné. Occasion d'apprendre le français. - Beaux-Arts 26, rez-de-chaussée.

FEMME de CHAMBRE

sachant très bien coudre et repasser et ayant déjà du service dans maison soignée, est demandée. - Avenue de la Gare 17.

JEUNE FILLE

propre et active, est demandée pour aider la maîtresse de maison. S'adresser J. S., Hôpital 2, Neuchâtel.

On demande pour le 1er mai, pour un ménage de deux dames, une

domestique

bien recommandée, sachant faire la cuisine et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. S'adresser Vieux-Châtel 17, 2e étage, entre 2 et 4 heures. c.o.

DOMESTIQUE

déjà campagne, sachant traire. Biologie, Boudvilliers (Val-de-Ruz).

Personne d'expérience

est demandée pour faire petit ménage chez un pasteur au Val-de-Ruz. - S'adresser M. Jeanneret, Terreaux 1.

UNE PERSONNE

de toute confiance, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. S'adresser à M. Albert Nicot, Avenue Fornachon 3, Peseux.

jeune fille

pour tous les travaux du ménage. Bons gages. - 1er Mars 6, 1er.

DOMESTIQUE

sachant cuire, et bien recommandée, et une

FEMME de CHAMBRE

pour le service de table et des chambres. - Adresse: Borel, Surville 15.

Jeune fille

de bonne famille, qui aurait l'occasion d'apprendre l'allemand et les travaux du ménage. Piano à disposition. Offres à M. Tschupp Ineichen, chem. Fabrik, Ballwi (Lucerne).

CUISINIÈRE

Une jeune fille propre et hennée pourrait entrer comme cuisinière à l'hôtel du Cheval blanc, Colombier.

On demande, pour tout de suite ou époque à convenir,

une bonne

à tout faire pour petit ménage. S'adresser avec indication du salaire et envoi de certificats à Grisel-Franet, Fleurier.

EMPLOIS DIVERS ON DEMANDE

une infirmière expérimentée. Bonnes références. Villa «Simondi», Chêne-Bougeries, Genève. II 2048 X

Place pour un

bon domestique

connaissant bien les chevaux. - S'adresser à P. Rod, camionneur, Saint-Nicolas 14.

On demande tout de suite un

domestique charretier

Demander l'adresse 185 au bureau de la Feuille d'Avis.

Dans un grand commerce de détail en nouveautés, tissus et confections, de la Suisse française, une place de

COMPTABLE

est à repourvoir d'ici à fin mai prochain, place stable et bien rétribuée. Connaissance à fond de la comptabilité et des deux langues nécessaires. Adresser offres accompagnées de certificats et références sous chiffres: H 2675 J, Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Prochainement le Dr Ed. BERTHOLET médecin-chirurgien Lauréat de l'Université de Lausanne Ancien 1er assistant de l'Institut pathologique de l'Hôpital cantonal de Liestal ouvrira son cabinet de consultations rue Saint-Honoré 3 Traitement spécial pour MALADIES NERVEUSES (psychothérapie, psychanalyse, hypnotisme)

On demande, pour entrer tout de suite, un ouvrier jardinier

gagé 60 à 70 fr. par mois; ainsi qu'un manoeuvre jardinier, gagé 40 à 50 fr. par mois. - Demander l'adresse du n° 173 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande partout

dames et messieurs pour la vente de thé, cacao et chocolat aux connaissances. Demandez échantillons gratuits à la fabrique Hch. Rudin-Gabriel, à Bâle. Ue 3119

Dame solvable sachant les deux langues, au courant de la vente des denrées alimentaires, cherche place comme

gérante

Ecrire à L. B. 176 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande tout de suite un domestique-commissionnaire

pour remplacer un jeune homme au service militaire pour 15 jours. - S'adresser par écrit, case postale 5230.

Jeune fille

sérieuse, aimant les enfants, maîtresse d'école ménagère, cherche place de confiance dans la Suisse française pour les mois d'été. S'adresser à M. H. Steiger, commerce de drap, Aarburg (Argovie).

Jeune fille parlant français et allemand, ayant servi dans magasin

d'épicerie et mercerie

cherche place analogue, pourrait entrer tout de suite. Ecrire sous initiales E. J. 468 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille de toute moralité, sachant les deux langues,

cherche place

dans magasin ou bureau, où, si possible, elle serait nourrie et logée dans la maison. Certificats à disposition. - Adresser les offres écrites sous chiffre D. 171 au bureau de la Feuille d'Avis.

Important maison de la place

Correspondant

français et allemand, de 1er ordre. Entrée immédiate. - Préférence serait donnée à employé ayant travaillé dans commerce de vins. - Connaissance parfaite de la correspondance française indispensable. Offres écrites à X. Y. Z. 181 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune cuisinier

25 ans, bonne conduite, bon travailleur, certificat à disposition, cherche place tout de suite dans hôtel, bon restaurant ou pension. Ecrire à F. C. 169 au bureau de la Feuille d'Avis.

Apprentissages

Pour maître tailleur

Un marchand tailleur de Berne, désire placer un jeune homme, chez un maître tailleur capable de la Suisse française, où il aurait l'occasion d'apprendre à fond le métier. Prière d'adresser les offres sous chiffre H 3020 Y à Haasenstein & Vogler, Berne.

On demande pour tout de suite, un

apprenti coiffeur

S'adresser par écrit à M. Zimmer, Serrières. II 233 N

PERDUS

Egaré un chien basset

préférable à la personne qui en aurait pris soin, d'en informer la boucherie Baltensperg, Boudry.

Perdu, samedi 6 avril, de

Chaumont à Vilars

une montre de dame, en or, avec monogramme R. J. - Prière à la personne qui l'aurait trouvée d'en aviser M. Léon Matthey-Hausser, à Saint-Blaise. 20 fr. de récompense.

AVIS DIVERS

On cherche à placer

un garçon

de 15 ans, dans une bonne famille où il aurait occasion d'apprendre le français. Eventuellement en échange d'un autre enfant. - S'adresser à Fr. Zemp, Hôtel de la Couronne, Wolhusen, canton de Lucerne.

La Banque du Locle

Magasins de Soldes et d'Occasions

GROS SOLEURE BLOCH & PRUSCHY DÉTAIL NEUCHÂTEL NEUVEVILLE

2, Rue de la Treille NEUCHÂTEL Rue de la Treille, 2

Ayant acheté un grand solde en

Habillements pour Hommes

nous vendons celui-ci au prix unique de bon marché.

- Habillements pour Hommes, valeur 35 à 38 fr., prix actuel 23.- à 28.-
Habillements pour Hommes, valeur 40 à 45 fr., prix actuel 29.- à 31.-
Habillements pour Hommes, valeur 55 à 60 fr., prix actuel 36.- à 37.-
Pantalons en drap pour Hommes, valeur 9 à 17 fr., prix actuel 6.50 à 9.-
Pantalons en drap noir p' Hommes, val. 10.50 à 15 fr., prix actuel 7.25 à 8.-
Pantalons en milaine pour Hommes, valeur 13.50, prix actuel 8.-
Habillements pour Jeunes Gens, valeur 25 à 30 fr., prix actuel 14.50 à 18.-
Casquettes pour Hommes et Garçons, prix 70 ct. à 1 fr. 20, valant le double

Pantalons cycliste -- Paletots dépareillés -- Pardessus pour Jeunes Gens à moitié prix de leur valeur

Nouvelle arrivée

100 complets pour garçons et jeunes gens

GRANDE OCCASION

Voir les VITRINES - Tous des achats de faillites ou occasions - Voir les VITRINES - Seulement des marchandises solides et modernes

On peut visiter les Magasins sans acheter

ATTENTION

Pour renouveler vos basses-cours, faites-vous inscrire dès maintenant chez L. Muriset, aviculteur-éleveur, qui vous fournira, de mai à octobre, d'excellentes poussines sélectionnées pour la ponte.
Dès maintenant, poussines 1911 en pleine ponte.
Dindes à couvrir à 9 et 10 fr. pièce. - Volaille grasse.
PARC AVICOLE: L. Muriset, Neuchâtel.

GRIPPE, INFLUENZA

Recouvrez les forces perdues par une cure de COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ souverain contre le manque d'appétit, faiblesse, etc.
En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.
Dépôt général: Pharmacie Golliez, Morat.

LA MODE FAVORITE

Album de mode pour dames contenant environ 1000 modèles
Mode favorite pour la jeunesse et la lingerie pour dames et enfants.
Numéros de Printemps-Ble viennent de paraître à 1 fr. le numéro. Les patrons découpés de chaque modèle peuvent s'obtenir séparément.
Albums uniques, précieux à toutes personnes s'intéressant de près ou de loin à la mode.

En vente à la Librairie-Papeterie T. SANDOZ-MOLLET RUE DU SEYON



Articles de voyage

- MALLES VALISES SUIT-CASES
PANIERS JAPONAIS SACS DE VOYAGE SACS DE DAMES
PLAIDS et COUVERTURES DE VOYAGE
Charrettes anglaises et Charrettes pliantes très légères et très pratiques - pour Enfants -



Grand Bazar Schinz, Michel & Co Neuchâtel

FABRICATION DE

BOUTS à SOUDER avec écrous à 6 pans ou carrés BOULONS DE CHARPENTE

chez M. BELLAUD, rue Louis-Favre 32, Neuchâtel - Téléphone 293

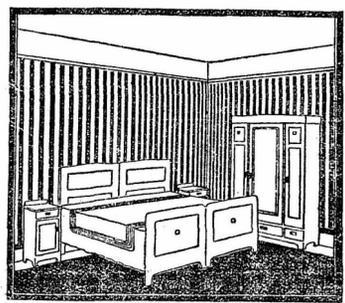


PRODUITS aux SELS NATURELS Extraits des Eaux de VICHY SOURCES DE L'ÉTAT FRANÇAIS

- PASTILLES VICHY-ÉTAT 2 ou 3 après les repas facilitent la digestion.
SEL VICHY-ÉTAT pour faire soi-même son Eau digestive.
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT pour faire soi-même son Eau alcaline et gazeuse.

SALLE DE VENTES, NEUCHÂTEL

S. A. des Etablissements J. PERRENOUD & Co 19-21, FAUSSE RUE DU LAC, 19-21



Grand choix de MEUBLES en tous genres

LITERIE -- DÉCORATION Meubles en fer, en jonc TAPIS - LINOLEUM

Installation d'Hôtels, Villas Pensions, Hôpitaux

Livraison dans toute la Suisse

Téléphone 67 G. DREYER, gérant



L'HEURE PRÉCISE à la portée de chacun

pour 12 centimes par jour pendant 6 mois
- VENTE DIRECTE DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR -
Demandez notre dernière création, une superbe montre nickel extra blanc, cuvette intérieure nickel à charnières, belle forme élégante, mouvement Ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, 15 rubis. - Réglage parfait garanti.
5 ans de garantie, au comptant 20 fr. - 8 jours à l'essai, 6 mois de crédit, 22 fr.

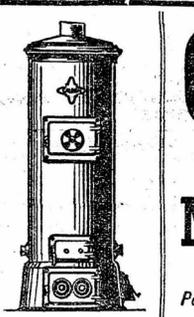
La montre avec la chaîne sont expédiées contre remboursement de 4 francs. Après les huit jours d'essai, si vous êtes satisfait de votre acquisition, vous nous envoyez le solde de 16 francs, si vous voulez payer comptant. Si vous préférez le paiement par acomptes mensuels, vous nous en avisez et nous prendrons un remboursement de 3 francs chaque premier du mois, jusqu'à complet paiement. Si la montre ne convient pas, vous la retournerez et nous vous renverrons tout de suite les 4 francs que vous avez déjà versés.

Notre maison ne lutte pas pour les prix, mais pour la qualité et l'élégance de ses produits

Grand choix de MONTRES - Demandez notre catalogue illustré envoyé gratis

Compagnie «NOMIS S. A.», rue du Parc 8, La Chaux-de-Fonds

Des agents sérieux sont demandés partout



CALORIE NEUCHÂTEL - Ecluse 47

NOUVELLE CHAUDIÈRE

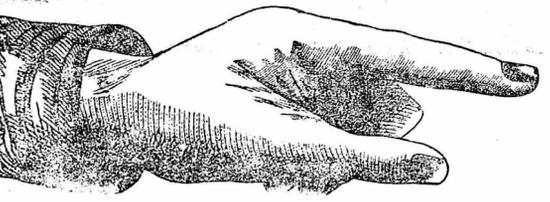
Brevetée (notre type E. R.) TOUTE EN FORTE TOLE Pour chauffage à eau chaude de villas et d'appartements

VANILLE Extra-fine à 10 centimes la gousse Au magasin de Comestibles SEINET FILS Rue des Epaveurs, 8 Téléphone 71

Association coopérative du Freiamt MUR (ARGOVIE) Nous vous recommandons notre Cidre de poires et de pommes véritable jus de fruits, comme boisson agréable, saine et rafraîchissante, pour la table de famille. - Fûts prêts à partir de 70 litres. Demander le prix-courant. Ue 314

CAPÉ DE MALT ET HIEL

Le non plus ultra et le seul véritable remplaçant du café Agence générale pour la Suisse: S. Pliiss, Bâle



LE JOUJOU DE LA DAUPHINE

PAR ARTHUR DOURLIAC

Enfin, comme tout cœur haut placé, il tenait à honorer de justifier la faveur royale en s'élevant tous les jours davantage par son propre mérite. Puisque un regard auguste daignait s'abaisser sur lui, son front devait dépasser le niveau de la foule, afin que l'on n'eût pas à l'y chercher.
Le lendemain, Fersen prenait la route de Normandie; sa valise prête, son portemanteau bouclé, il achevait de brûler quelques papiers et, assis devant son secrétaire, il s'attardait à contempler une miniature du célèbre tableau de Mme Vigée-Lebrun représentant Marie-Antoinette, une rose à la main, dans tout l'éclat de sa radieuse beauté, et un soupir mélancolique s'échappait de ses lèvres.
Quand la reverrait-il?
Il eût bien pu, ce soir encore, se donner cette joie en assistant au jeu de la reine. Les préparatifs étaient terminés, rien ne le retenait en son logis solitaire au milieu du désarroi insupportable d'un prochain départ, et ce serait la meilleure façon de passer cette dernière soirée si longue.
A la veille de s'embarquer pour un pays inconnu, de s'enfoncer dans les forêts

CHAUSSURES PÉTREMAND

virgées, d'immenses prairies, des territoires incultes loin de toute civilisation, n'avait-il le droit de repaître ses yeux de cette vision éblouissante qu'il emporterait avec lui comme un souvenir?
Et puis, n'y avait-il pas quelque étrange à paraître ainsi courtisan insouciant et correct jusqu'à la minute décisive, à passer, sans transition, des salons de Versailles à la cabine du « Jason »?
On avait fort admiré M. de La Fayette partant ainsi au milieu d'un bal... et pourtant il laissait une toute jeune épouse, tandis que lui était libre, bien libre...
Vraiment, c'était bien tentant!
Mais non. Ses adieux étaient faits, à quoi bon les renouveler, s'exposer aux questions insidieuses, aux remarques déshabituées, aux commentaires des sots et des méchants?
S'abstenir était plus courageux, plus digne... plus raisonnable aussi.
Il étouffait un second soupir, lorsque la porte s'ouvrit toute grande, annonçant d'un message royal.
Vivement, il posa le médaillon sur la table et alla vers le page qui lui présentait un écriin et un billet en disant:
- De la part de ma maîtresse.
- Sa majesté est en bonne santé, Monsieur Sylvain, demanda avec courtoisie Fersen, qui ignorait le changement survenu dans la position du pauvre Joujou.
- Je l'ignore, Monsieur le comte.
- Son ton sec et maussade n'étonna pas autrement Axel, qui s'était aperçu de son antipathie hargneuse à son endroit.
- Aussi, sans insister, il déacha l'enveloppe, et lut:
« Lorsque les anciens peuples parlaient de la Palestine, les dames tenaient à

Moulins 13 Dernières Nouveautés de la SAISON
Téléphone 362 Neuchâtel

vous ne souffrirez pas trop de la traversée...
- Je... je vais donc quitter Versailles?
- Sans doute! Nous partons demain pour l'Amérique!
- L'Amérique!
- On l'envoyait en Amérique, à des centaines, des milliers de lieues!
- Était-ce possible!
- A grand peine il retenait ses larmes brillantes glissant malgré lui entre ses paupières; sa physionomie bouleversée frappa enfin son nouveau maître.
- Pauvre petit! pensa-t-il, le voilà tout effrayé... Il y a un peu de quoi!... Peut-être serait-il plus sage de l'envoyer dans une de nos propriétés de Livonie ».
Il hésitait. La présence de ce compagnon, qui, si infime fût-il, avait vécu dans l'intimité de Marie-Antoinette, lui en apportait un reflet. Avec lui, il eût pu parler d'elle...
Mais c'était là sentiment égoïste. S'il arrivait malheur à cet enfant, elle-même pourrait le lui reprocher... Ce billet était peu explicite... Il ignorait au juste les intentions de la reine... et à moins d'aller les lui demander...
La tentation, à laquelle il résistait si vaillamment tout à l'heure, revenait impérieuse, maintenant qu'il avait un prétexte honorable d'y céder.
Deux heures après, il était au jeu de la reine.
Son entrée provoqua une vive sensation; il y eut des chuchotements derrière les éventails, des regards en coulisse, des sourires moqueurs.
« Monsieur », se dandinant sur ses jambes courtes, s'approcha tout miel et lui demanda de sa voix de fausset:
- Votre voyage est-il remis, mon cher comte? Vous m'en verriez charmé... vous manqueriez tant à la Cour!
- Point, Monseigneur; je pars demain à l'aube, et viens chercher les derniers ordres de Sa Majesté.
- Oh! alors je ne veux pas faire attendre ma belle-sœur.
Il s'écartait avec affectation; mais le roi, survenant, coupa son effet en disant avec bonhomie:
- Vous voilà, Monsieur de Fersen, j'ai justement des instructions confidentielles pour Rochambeau...
L'entretien se prolongea quelque temps dans l'embrasure d'une croisée, au grand dam des courtisans; et alors seulement le comte put s'approcher de la reine, plus émue qu'elle ne voulait le paraître.
- C'est bien de nous consacrer votre dernière soirée, Monsieur le voyageur, dit-elle avec un charmant sourire.
- Il me tardait de remercier Votre Majesté de son double présent...
- Quel présent?
- Celui que j'ai reçu avec un billet... le premier de Votre Majesté.
- Un billet? Que signifie? interrogea-t-elle avec hauteur.
- Mon Dieu, Madame, daignez m'excuser, implora Fersen troublé, Votre Majesté me connaît... si je lui ai déplu, c'est bien involontaire...
- Je sais que vous êtes incapable d'un méchant jeu, comte... d'autres n'ont pas votre réserve et nous sommes environnés d'embûches. Expliquez-moi de quoi il s'agit, car je n'y comprends absolument rien.
Dès les premiers mots, son sourcil se fronça; elle l'écouta cependant sans l'interrompre, et quand ce fut fini:

Cacao à l'Avoine

Marque Cheval Blanc

est toujours frais parce que sa vente en Suisse dépasse de beaucoup la vente de toutes ses imitations réunies. Les nombreuses attestations spontanées de la part des consommateurs (en 1910 nous en recevions plus de 1600) sont la meilleure preuve de l'estime universelle de cet aliment excellent et bon marché.

Seul véritable en cartons rouges, 27 cubes à fr. 1.30 En vente partout.
en paquets rouges, poudre à fr. 1.20

Avez-vous essayé le

Charbon de Repassage

Hygiène ?

?

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries.



CIGARETTES VAUTIER
MARYLAND
incontestablement
LA MEILLEURE CIGARETTE DE GOÛT FRANÇAIS

THÉ DU PÉLERIN
(Nom et marque déposés sous N° 27299 au bureau fédéral de la propriété intellectuelle, à Berne.)
Le meilleur Dépuratif du sang
Le « Thé du Pélerin », recommandé par les sommités médicales, s'emploie avec succès contre toutes les affections de la peau, eczéma, furoncles, démangeaisons, eczéma, dartres, vergetures, migraines, contre la constipation, l'obésité, les maux d'estomac de toute nature, les maux de reins, les varices, les hémorroïdes, la grippe, l'influenza, les troubles de l'âge critique, etc.
Ce thé, ne contenant pas de séné, ne donne jamais ni coliques ni diarrhées.
Prix: le paquet, 1 fr. 25; 3 paquets suffisent pour une cure de printemps.

BAUME DU PÉLERIN
Spécifique pour les varices ouvertes. Après avoir tout tenté sans résultat, faites un dernier essai avec ce célèbre baume, qui seul vous soulagera immédiatement et vous guérira en peu de temps.
Prix: le pot, 2 fr.; la boîte-échantillon, 50 cent.
Dépôts à Neuchâtel: Pharmacie Dardel & Tripet, Pharmacie Bauler.

AVIS DIVERS

Entreprise de Menuiserie - Ebénisterie
GEORGES NAGEL
Ecluse 17

Réparations en tous genres
RESTAURANT DU MAIL

DIMANCHE 14 avril, dès 2 h. 1/2
CONCERT
donné par
L'ORCHESTRE LA GAÏETÉ
ENTRÉE LIBRE

LE SOIR dès 8 heures
SKATING-RINK
ILLUMINATIONS

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE
20 - Faubourg de l'Hôpital - 20

Service des Bons de dépôt
GARANTIE DE L'ÉTAT

La Banque continue à délivrer des Bons de dépôt à 1, 2 et 3 ans, au taux de

4 1/4 %

Ces Bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme; ils portent intérêt dès le jour du versement.

Les Bons à 2 et 3 ans sont munis de coupons annuels d'intérêt.

Neuchâtel, le 10 avril 1912.

LA DIRECTION

SOCIÉTÉ DE TIR DU GRUTLI

1^{er} Tir obligatoire

Dimanche 14 avril 1912, dès 7 h. du matin

AU MAIL

Se présenter muni de ses livrets de service et de tir. Le comité

Ecoles communales de Neuchâtel-Serrières

Rentrée des classes
primaires et enfantines
mardi matin 16 avril

Les inscriptions et les examens d'admission pour l'année scolaire 1912-1913 auront lieu **lundi 15 avril**, de 10 heures du matin à midi et de 2 à 4 heures du soir, dans chacun des collèges de la Promenade, des Terreaux (ancien), des Sablons, du Vauveyon, de la Maladière et de Serrières. Les parents pourront ainsi faire inscrire leurs enfants dans le collège le plus voisin de leur domicile. L'acte de naissance et le certificat de vaccination sont exigés.

Conformément à l'article 42 de la Loi scolaire, les enfants qui atteindront 6 ans avant le 1^{er} juillet prochain sont en âge de scolarité obligatoire (classe enfantine supérieure).

Les enfantines inférieures (classes non obligatoires) reçoivent les enfants qui atteindront 5 ans avant le 1^{er} juillet prochain. Les admissions ne peuvent y avoir lieu dans le courant de l'année scolaire. Les parents qui désiraient envoyer leurs enfants dans ces classes devront donc les faire inscrire le 15 avril.

Direction des Ecoles primaires et enfantines.



PROMENADES ET EXCURSIONS
Sous cette rubrique paraîtront sur demande toutes annonces d'hôtels, restaurants, bus de courses, etc. Pour les conditions s'adresser directement à l'administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, Temple-Neuf 1.

LOCATION - VENTE
KNECHT & BOVET, Neuchâtel
705 - Téléphone - 705

Gypserie et Peinture

Le soussigné, **Barthélémy CROSA**, entrepreneur de gypserie et peinture, a l'honneur d'aviser sa bonne clientèle, Messieurs les architectes, propriétaires et le public en général, qu'il vient de s'adjoindre, comme associé, son fils **Joseph**, son collaborateur depuis plusieurs années. Il profite de l'occasion pour remercier sa bonne clientèle de la confiance qu'elle lui a toujours témoignée, et la prie de bien vouloir la reporter sur la nouvelle raison sociale.

Bmy Crosa & Cie
Neuchâtel, Avril 1912.
Barthélémy CROSA

Nous référant à l'annonce ci-dessus, nous saisissons cette occasion pour nous recommander à Messieurs les architectes, propriétaires et au public en général, pour tous les travaux concernant notre profession. Comme par le passé, nous mettrons tous nos soins aux travaux que vous voudrez bien nous confier.

Bmy Crosa & Cie
Domicile et atelier: Rue du Râteau 4

Avances sur Titres

LA SOCIÉTÉ SUISSE DE BANQUE ET DE DÉPÔTS
CAPITAL: 25 MILLIONS DE FRANCS
Avenue du Théâtre LAUSANNE Rue Ch. Monnard 1 et 3
consent des avances sur titres cotés, au taux de
4 1/2 %

L'an, franco commission et sans exiger la signature de billets. L'emprunteur a toujours la faculté de rembourser en une fois ou partiellement, à son gré. H 51418 L

Entreprise de gypserie et peinture
A. Albertone & C. Delvecchio
successeurs de A. Sals-Mongini
Travail prompt et soigné
PRIX MODÉRÉS
Domicile: Moulins 3
Atelier: Château 8

ENSEIGNES EN TOUS GENRES
F. THOMET
ATELIER & DOMICILE
Ecluse 19 % Ecluse 6
TÉLÉPHONE 779 %

Leçons particulières
M^{me} Dind, professeur de français
Pourtalès 3 - Prix modérés

Pension-Famille
pour jeunes gens fréquentant les écoles de la ville. Prix modérés.
S'adresser à M^{me} von Esch, Place des Halles 11. c.o.

M^{lle} F. STOLL
SAGE-FEMME
Téléphone 8.79 Belleveaux 1

ETRANGER

Les écumers de trains. — A la suite d'un vol important de cheddite, commis dans un train de la Compagnie du Midi, la police mobile de Montpellier a procédé à de nombreuses perquisitions chez des employés de la compagnie. Les inspecteurs ne trouvent pas de cheddite; mais, en revanche, ils découvrent chez neuf des employés de nombreux objets soustraits dans les trains. Ces individus ont été écroués. L'enquête et les recherches concernant le vol de cheddite continuent.

Un ballon s'évade. — L'aéronaute allemand Hans Gericke, gagnant, en Amérique, de la coupe Gordon-Bennet en 1911, s'apprêtait, samedi, à battre le record de la distance en sphérique. Il avait pris place avec un passager, à Bitterfeld, dans la nacelle du ballon « Berlin-II », cubant 2200 mètres, lorsque le vent entraîna le ballon et rompit le filet. La nacelle resta à terre et le « Berlin-II » s'échappa.

Le précepteur et la princesse. — On a célébré lundi à Wallsee (Autriche) les fiançailles de l'ainée des petites-filles de l'empereur François-Joseph. Contrairement à l'attente générale, le fiancé n'est pas un prince de Bavière, mais simplement le précepteur des frères de la jeune fille.

Le comte Georges Waldberg, tel est son nom, lieutenant wurtembergeois, est en outre sans fortune. Cependant l'empereur a sanctionné par sa présence le projet de mariage auquel les parents de la princesse avaient d'abord songé à s'opposer.

Le patriotisme forcé. — Lorsqu'on veut trouver de l'argent pour quelque cause patriotique, on a recours généralement à une souscription publique, en Turquie, on s'y prend autrement.

Dernièrement, à Angora (Asie Mineure), vers la fin d'une représentation au théâtre de la ville, un monsieur fit soudain irruption dans la salle et empêcha tout le monde de sortir. Seules, seraient autorisées à se retirer les personnes ayant consenti à verser une certaine somme fixée par lui.

Son attitude menaçante causa quelque émoi; plusieurs dames se trouvèrent mal; une boucoulade s'ensuivit. On voulut aller chercher la police, mais celle-ci ne put que se ranger du côté du « quémendeur », qui n'était autre qu'un distingué membre du comité « Union et Progrès », envoyé par le gouvernement turc pour recueillir des sommes en faveur de la flotte ottomane.

Scott et Amundsen. — Les journaux anglais publient des extraits d'une lettre qu'écrivait le capitaine Scott le 28 octobre dernier, c'est-à-dire au moment où il allait s'engager dans les glaces antarctiques pour atteindre le Pôle. A ce moment, l'explorateur anglais savait parfaitement qu'Amundsen s'efforçait d'arriver avant lui au Pôle. Il mentionne le fait dans sa lettre et ajoute:

« Mais comme toute espèce de course pourrait diminuer mes chances d'arriver au Pôle, j'ai décidé de faire exactement ce que j'aurais fait si Amundsen ne s'était pas mis en ligne. »

Dans ces quelques lignes se dessine nettement le contraste entre deux caractères, deux mentalités, deux types d'hommes. Amundsen est l'homme d'action que tente la gloire d'accomplir un haut fait qui frappe l'esprit du public. Il veut atteindre le premier le Pôle, gagner la course, remporter la victoire. Il envisage l'expédition polaire sous la forme symbolique et simpliste qui est la plus répandue: planter le premier un drapeau au point précis où se croisent tous les degrés de longitude.

Scott est le savant, l'homme de pensée. Il a entrepris une exploration méthodique des régions polaires; il la pousse degré par degré jusqu'à son point extrême: le Pôle. Mais il estime que ce serait faire du mau-

TEMPLE DU BAS - NEUCHÂTEL

VENDREDI 12 AVRIL 1912

à 8 h. 1/4 du soir

ASSEMBLÉE POPULAIRE

Discours de MM.

Emile LAMBELET, avocat et notaire.
F.-H. MENTHA, professeur.

Tous les citoyens, sans distinction de parti, sont invités à assister à cette assemblée

Restaurant du Cardinal

JEUDI, VENDREDI, dès 8 h. du soir

GRAND CONCERT

A. DIETZE, de Bâle
SCHWEIZER NACHTIGALLEN

Programme nouveau et amusant

Travaux en tous genres à l'imprimerie de ce journal

Pension et chambre

pour gentille jeune fille, dans famille particulière. Anglais-français. Bons soins. — M^{me} Liausou, rue Pourtalès 4, 2^{me} étage, Neuchâtel.

Bonne pension

pour jeunes gens. Chambres confortables, installation moderne, dans famille française. Prix modéré. S'adr. Evole 47 (La Tour).

Pension de jeunes filles

recroût pensionnaire. Piano à disposition. — Demander l'adresse du n° 177 au bureau de la Feuille d'Avis.

comme le client acquitté par les assises du Mittelland, ces jours-ci, se promènent la tête haute, bravant l'honnêteté et les honnêtes gens qui seront obligés, si cela continue, de se faire justice eux-mêmes en mettant dans la tête de ces coquins le plomb qu'ils ont richement mérité.

Et quoi ils auraient grand tort, car l'on n'admet plus, en pays civilisé, cette justice sommaire et souvent plus efficace que l'autre. A Berne, en tout cas, l'expérience ne serait pas bonne à tenter. Il s'est trouvé, par exemple, un juge pour condamner à une forte amende et à une non moins rondelette indemnité un honorable citoyen qui, ayant vu s'introduire chez lui un des maîtres-chanteurs en question, lui administra une paire de claques et le jeta en bas les escaliers, en quoi il se montra, n'est-ce pas, fort réservé. La loi ne vous protégeant pas, à Berne, il faut bien veiller soi-même à se protéger et à se défendre. Or l'aigrefin battu eut l'audace de porter plainte contre celui qui l'avait si vertement remis à sa place et il se trouva un juge pour protéger cette sinistre canaille et lui faire allouer une forte indemnité pour tort moral.

Même rengaine aux assises, dernièrement, et comme je vous le disais, la ville fédérale, avec des juges et des jurys de ce calibre, va devenir le refuge de toutes ces personnalités plus ou moins louches, tentant d'exploiter le vice et de vivre à ses dépens.

Il serait temps, vraiment, qu'on revît la loi à ce point de vue et qu'on n'exposât pas plus longtemps les honnêtes gens à se voir traîner en justice pour « tort moral » causé à d'affreuses canailles dont la délation et le chantage constituent le plus clair des revenus.

CHOSSES ET AUTRES
A la caserne.
Au soldat X, qui était de cuisine, quatre jours de congé, pour avoir, sans autorisation, changé des haricots en pommes de terre.

Scène de ménage chez les Balandard.
Madame. — Quelle existence! Je voudrais être morte...
Monsieur. — Moi aussi...
Madame. — Oh! alors, dans ce cas, je ne voudrais plus l'être.

Eloquence peu compromettante:
« Citoyen! je bois à l'avenir, qui ne peut manquer d'arriver... et à l'abolition du passé qui ne reviendra jamais!... »

Chez la couturière:
— Mais avec cette robe je ne peux pas m'asseoir!
— Madame, ces robes ne sont pas faites pour s'asseoir, mais pour se promener.

La gentille camériste:
— Louise!... vous vous êtes encore servie de ma poudre de riz!...
— Madame fait erreur!... et puis, Madame saura que j'ai encore le teint assez frais pour pouvoir m'en passer!...

COURRIER BERNOIS
(De notre correspondant)

Une loi à reviser

Nous devenons grande ville, décidément. La noble corporation des maîtres-chanteurs — je ne parle pas de ceux de Nuremberg — l'a compris et elle a jugé bon, paraît-il, de déléguer à Berne quelques-uns de ses plus distingués représentants. Une affaire, récemment jugée aux assises, nous a informés de la présence de ces aigrefins chez nous et l'on a appris à cette occasion des faits qui ne laissent pas que de paraître plus que singuliers.

Ainsi un particulier atteint d'un de ces vices qui mériteraient plutôt le nom de maladie à dû, pour éviter à sa famille la honte d'un scandale, dégorger plus de 50,000 fr., par paiements successifs et petit à petit. Un autre s'est vu alléger de 20,000 fr. de la même façon et les maîtres-chanteurs, pour peu que cela continue, vont faire de Berne leur territoire d'élection et leur chasse réservée.

Cela d'autant plus que par une stupéfiante aberration le jury a acquitté, lors de la dernière session d'assises, un de ces vilains personnages que sa victime avait cité en justice et fait arrêter. Peu s'en est fallu qu'on n'accordât à cet aigrefin une indemnité! Et tout cela parce que la loi bernoise ne prévoit pas le chantage, celui, du moins, exercé par pression morale et non sans menace de mort ou de voies de fait. De sorte que d'affreuses canailles

LIBRAIRIE

MM. Victor Gay et H.-P. Pélerin viennent de faire paraître, chez l'éditeur Soulier, à Genève, un « Code de la pêche en rivière et dans les lacs », qui initie les chevaliers de la ligne et du filet à leurs droits et plus encore à leurs devoirs. Tout un chapitre du volume est consacré au « Règlement sur la pêche dans le canton de Neuchâtel ».

Etat-civil de Coffrane
Geneveys-sur-Coffrane et Montmollin
Mois de janvier et février 1912

Mariage
5 février. Jonas Fahrni, agriculteur, Bernois, et Maria-Caroline Nann, cuisinière, Badoise, à Montmollin.

Naissances
3 janvier. Daniel, à Alfred Grand-Guillemain-Perrenoud, graveur, et à Berthe-Angèle née Borel-Jaquet, à Coffrane.
7. Jean-Louis-François, à Jean-Edouard Ramseyer, agriculteur, et à Louisa née Jeanrenaud, à Coffrane.
26. Odette-Pervenche, à Adolphe Launer, tailleur d'habits, et à Louisa-Elise née Jeanrenaud, à Coffrane.

5 février. Paul-Adolphe, à Emile-Albert Fasnacht, menuisier, et à Sophie-Alice née Montandon, aux Geneveys-sur-Coffrane.
26. Abraham, à Abraham Nenkom, agriculteur, et à Emma-Elise née Wahly, aux Prés-devant sur Montmollin.

Décès
19 janvier. Anna née Asso, ménagère, Italienne, épouse de Jean Fascio, née en 1851.
8 février. Frédéric Schweingruber, agriculteur, Bernois, époux de Emma-Euphrasie née Soguel, né le 16 avril 1843.
18. Frédéric-Henri Jacot, agriculteur, Neuchâtelois, époux de Rosine née Fuhrer, né le 1er mars 1844.

AVIS M. OLSOMMER PHOTOGRAPHE se retirant des affaires pour raison d'âge, remercie son honorable clientèle de la longue confiance qu'elle lui a témoignée. L. OLSOMMER.

Jeune Allemande désire leçons de français ou échange de leçons de conversation par

demoielle française

Écrire sous L. K. 483 au bureau de la Feuille d'Avis.

Partie financière

Table with columns: Changes, Demande, Offre, BOURSE DE GENEVE, Actions, Obligations, Cours de clôture des métaux à Londres (9 avril).

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariage

Erich-Ferdinand DuPasquier, banquier, Neuchâtelois, à Neuchâtel, et Marianne-Louise de Dardel, Neuchâteloise et Valaisanne, à Saint-Blaise.

Mariages célébrés

Adolf-Karl-Heinrich Braasch, expéditeur, Mecklenbourgeois, et Jeanne-Mathilde Schmitt, Bavaroise.

Naissances

7. Yvonne, à Emile Pellet, agriculteur, et à Lucie née Derron.

Décès

9. Marianne-Emilie née Porrenoud, veuve de Jean-Frédéric Clottu, Neuchâteloise, née le 7 septembre 1835.

POLITIQUE

ROYAUME-UNI

Le ministère anglais déposera ce soir à la Chambre des communes le projet accordant à l'Irlande le droit de s'administrer elle-même, dans les limites compatibles avec l'unité nationale.

AVIS MÉDICAUX

JEANNERET père

Dentiste de retour D' MATTHEY absent jusqu'au 1er mai

Madame Laura DESSOU-LAVY-WUILLEUMIER

et sa fille Irène, à Peseux, et familles expriment à tous leurs amis et connaissances leur profonde gratitude pour l'affectueux sympathie dont elles ont reçues et nombreux témoignages dans les tristes journées qu'elles viennent de traverser.

AVIS MORTUAIRES

Le bureau d'annonces de la Feuille d'Avis de Neuchâtel rappelle que le texte principal des avis mortuaires (signés) peut y être remis à l'avance, soit avant de se rendre au bureau de l'état-civil pour fixer le jour et l'heure de l'enterrement. Cette indication est alors ajoutée à la dernière heure (8 h. 1/4 du matin).

Pour vendre avantageusement et rapidement PROPRIÉTÉS, FABRIQUES, INDUSTRIES, COMMERCE de gros ou de détail, situés dans le canton de Neuchâtel ou les cantons voisins, quel qu'en soit le genre ou l'importance pour trouver hypothèques commandites, capitaux, écrivez tout de suite et de confiance à la

Banque Moderne 33, Rue de Berne, PARIS Renseignements gratuits. (Quinzième année).



La course Bellelay et les Gorges du Pichoux, prévue au programme pour le 14 avril, est renvoyée au dimanche 21 avril.

Quant au gouvernement, il lui était très difficile de prendre des mesures plus rigoureuses et de faire plus. Il lui était plus difficile encore de faire moins. Sans tirer un coup de fusil, sans donner raison aux mineurs sur plusieurs points essentiels, en leur refusant même la quotité (5 shillings) du salaire minimum, le cabinet Asquith a réussi à maintenir l'ordre pendant plus de cinq semaines parmi deux millions de chômeurs. Ce n'est pas là un mince résultat.

Un train dans lequel se trouvaient de nombreux délégués ayant assisté à la manifestation de Belfast a été attaqué en gare de Randalstown, dans la province d'Ulster, par la foule, qui a lapidé les voyageurs, dont plusieurs ont été blessés.

ITALIE

Mardi soir, le roi a signé un décret nommant l'amiral Viale chef suprême de la flotte italienne. Il a signé également la nomination de l'amiral Amero d'Aste comme commandant de la deuxième escadre.

LA GUERRE

Le Tanin annonce que des navires italiens ont débarqué dans le Yemen 400 Ascaris d'Erythrée, pour soutenir les Arabes de Saïd Idris, dans le siège du fort de Medscheine. Après un bombardement par la flotte, les Ascaris auraient réussi à prendre le fort d'assaut et à faire prisonniers 70 soldats turcs.

LE BILAN DE LA GRÈVE ANGLAISE

La grève du charbon est terminée: le travail reprend partout dans le Royaume-Uni.

Quel est le bilan de cette formidable manifestation? Deux millions et demi d'hommes ont chômé pendant près de six semaines, perdant au total 60 millions de journées et 865 millions de francs de salaires. De leur côté, les syndicats ouvriers ont versé 32 millions 650,000 fr. d'indemnités de grève.

Les travailleurs n'ont pas été les seuls à perdre des sommes énormes. Toutes les industries du Royaume-Uni, sans exception, ont souffert dans des proportions qu'il est impossible d'évaluer même approximativement, mais dont les chiffres suivants donneront une idée. En quatre semaines, les compagnies anglaises de chemins de fer, à elles seules, ont perdu 59 millions 563,000 fr. Et la semaine dernière la diminution de leurs recettes a été de 17,226,375 fr.

Les travailleurs ont-ils obtenu une contre-partie qui compense leurs pertes de salaires? Ici, on n'est pas d'accord. Les journaux conservateurs anglais contestent l'avantage conquis par les grévistes. Au contraire, les journaux libéraux avancés font ressortir l'importance de la victoire remportée par les mineurs.

Non seulement, disent-ils, les ouvriers du sous-sol ont obtenu le minimum de salaire qu'ils réclament, mais ils en ont fait reconnaître le principe par le Parlement. C'est la première fois que les législateurs d'un pays portent atteinte à cette doctrine sacrée des économistes, qu'on a comparée à la loi de la gravitation. Ce ne sera pas la dernière, car ce que les mineurs ont conquis, les travailleurs des autres industries l'obtiendront peu à peu à leur tour.

Désormais, un autre principe interviendra dans la fixation des salaires.

A un autre point de vue, les grévistes anglais ont donné une grande leçon aux travailleurs du reste du monde. Ils ont fait preuve pendant toute la crise d'une extraordinaire solidarité, d'une discipline et d'un ordre presque parfaits. On a signalé çà et là quelques troubles, quelques reprises partielles du travail. En réalité, c'étaient des mouvements sans importance. En dépit de la misère noire qui régnait dans certains districts, il n'y avait pas la semaine dernière, après cinq semaines de grève, plus de 20,000 mineurs au travail.

Sans doute, reconnaître dans une loi le principe du salaire minimum, c'est une innovation sans précédent. Mais, quand on a suivi les progrès de la législation sociale anglaise au cours de ces dernières années, en particulier depuis le « Trade Board Act », qui en 1909 assurait un salaire minimum à certaines industries, on voit que c'était là un aboutissement inévitable.

Des ouvriers peintres en grève ont sali avec de l'encre les façades fraîchement repeintes de deux maisons à Zurich. Contre l'une des deux, les grévistes ont jeté une bouteille d'encre, qui a traversé une fenêtre et sali la tapisserie de la pièce. Des éclats de verre ont même blessé le propriétaire de la maison. Les dégâts matériels sont assez importants.

Des voleurs ont cambriolé les deux églises d'Oerlikon. Du temple protestant, ils n'ont rien pu emporter, tandis qu'à l'église catholique ils ont dérobé deux ciboires précieux et quelques objets en argent.

Sur la ligne de Gdaris à Linthal, un individu a tiré deux coups de revolver contre un train. Il a pu être retrouvé et a dû payer une amende de 120 francs.

Une série de vols ont été commis à Sion depuis deux ou trois jours. Plusieurs maisons de la ville ont reçu la visite des cambrioleurs, qui se sont introduits dans les appartements en plein jour et y ont enlevé tout ce qui se trouvait à leur portée. D'après les constatations de la police, il s'agirait de professionnels, en possession d'instruments spéciaux à forcer caisses et coffres-forts. La gendarmerie locale a procédé à l'arrestation d'un individu, plusieurs fois condamné pour vol, mais qui nie absolument être l'auteur de ces méfaits. Les recherches continuent.

CHRONIQUE AGRICOLE

Nous lisons dans le « Journal d'Agriculture suisse »:

Situation. — Des nuits très froides ont ralenti un peu la végétation; elles ont même quelque peu nuï aux céréales et aux prairies artificielles, dont la poussée hâtive et vigoureuse faisait espérer un prochain appoint pour l'affouragement du bétail. On a pu vaquer à tous les travaux et les pousser activement, en sorte qu'on se trouve dans une situation normale.

Céréales. — A l'approche des fêtes de Pâques, les marchés aux grains sont plus ou moins délaissés. On signale d'un peu partout une tendance calme avec des cours qui se maintiennent fermes.

Les avoines cependant ont donné lieu un peu partout, en vue des semailles, à quelques transactions qui ont contribué au maintien des cours. Sur plusieurs marchés valaisans on a relevé les prix de 25 et 26 fr. Il s'agit évidemment d'avoine de semence.

Vins. — On se plaint déjà qu'en basse Bourgogne, dans le Bordelais et le Nantais, l'abaissement de température de la semaine dernière a causé quelques dégâts aux vignes.

Chez nous où la poussée se fait actuellement, les nuits froides commencent à devenir redoutables.

Dans le Midi on a continué à payer les vins rouges 26 fr. 50 à 29 fr., et les blancs de 28 fr. à 32 fr. l'hectolitre. Les vins supérieurs de 13 à 15 degrés sont taxés de 30 à 45 fr. l'hectolitre.

Cidre. — A Sion le cidre vaut 20 centimes le litre.

Fourrages. — Le marché des fourrages se trouve dorénavant un peu à la merci de la température dominante. Si la chaleur persiste et qu'il ne se produise pas de retours intempestifs du froid, on pourra très prochainement attaquer les seigles et autres fourrages verts escomptés dès l'autonne passé. Dans ce cas, il faut s'attendre plutôt à un fléchissement des cours des foins et fourrages divers. Le contraire pourrait aussi se produire si des retours trop prolongés et trop sensibles du froid se produisaient.

Lait. — On continue à signaler de divers côtés, dans la Suisse allemande et en particulier dans le canton de Berne, des ventes de lait à des prix bien soutenus et même en hausse. Telle fromagerie a vendu encore le lait d'éte 20 centimes le kilo, plus une grosse location, telle autre a vendu le lait de toute l'année à 19 centimes et demi, le petit lait faisant retour aux livreurs.

Les laitiers et producteurs de la région de Bienné ont décidé une nouvelle hausse du prix du lait; à partir du 1er mai, le prix en serait porté de 24 à 26 centimes. Les consommateurs convoquent des assemblées populaires pour résister à cette hausse pourtant si compréhensible.

Le lait se vend à Lausanne 26 centimes le litre; à Yverdon, 24 centimes; à Moudon, 24 cent.; à Neuchâtel, 26 cent.; à Sion, 25 cent.; à Delémont, 22 cent.

Dans le canton de Vaud, on signale des ventes faites en partie à 19,6 centimes et en partie à 18,6 centimes, à partir du 1er juin, plus frais de location assez élevés.

Miel. — On vend actuellement le miel par kilo; 3 fr. 60 à Lausanne, 3 fr. 60 à Yverdon, 2 fr. 20 à Neuchâtel, 2 fr. 20 à 2 fr. 40 à Sion.

Cuir. — Le prix des cuirs à Delémont est actuellement de 1 fr. à 1 fr. 20 le kilo.

Fumier. — A Delémont, le fumier pris sur place se vend 4 fr. le mètre cube.

SUISSE

BERNE. — A Grindelwald, mardi soir, est décédé, après une longue maladie, le pasteur et écrivain populaire Gottfried Strasser, depuis 1879 pasteur de la paroisse de Grindelwald, bienfaiteur très connu et vénéral dans tout l'Oberland bernois.

APPENZEL. — Les vandales soupçonnés d'être les auteurs des vols commis dans divers hôtels de montagne, ont été arrêtés, mardi, à Brunnadern. L'un d'eux était en possession du gramophone volé sur la montagne de Hundwil; cet individu a fait des aveux et a dénoncé plusieurs complices.

TESSIN. — Mardi, l'automobile de M. Garbani-Nerini, ancien conseiller d'Etat, a versé près d'Ascona et a été précipité à cinq mètres de hauteur. Les cinq voyageurs qui se trouvaient dans la voiture ont été tous plus ou moins grièvement blessés.

THURGOVIE. — Le gouvernement thurgovien a répondu négativement à une demande concernant l'introduction des leçons de 40 minutes à l'école cantonale.

Notre caernie est très confortable, en général, les soldats sont heureux de leur séjour sous nos murs et le dédoublement de certaines écoles de recrues, aussi bien pour la première que pour la seconde division, pourrait être avantageusement fait au profit de Fribourg. Quant aux emplacements et terrains pour exercices et manœuvres, les environs de Fribourg offrent des surfaces et des conditions particulièrement propices. Nous espérons donc pour l'antique cité des Zaehringen un effort nouveau afin que sa caserne ne demeure pas constamment fermée. Ne serait-il pas juste qu'elle tirât profit du pactole militaire dont sont si friands les cantons qui nous avoisinent? A l'heure où, de toutes parts, on réclame une meilleure répartition des largesses de maman Helvetia, il n'est pas déplacé de réclamer dans nos murs la présence plus fréquente de nos soldats. De ce côté-là, jusqu'à maintenant, nous n'avons pas été gâtés; mais il n'est jamais trop tard pour réparer certains oublis — voulus ou non — dont notre canton est l'objet.

Je vous ai parlé, en son temps, du projet de notre société des tramways de Fribourg, de compléter son réseau actuel par l'installation d'une ligne partant de la place du Tilleul pour aboutir à Saint-Léonard, cette banlieue de la ville; un second projet veut doubler la voie du tram depuis le Tilleul jusqu'au fond du boulevard de Pérolles. A l'heure actuelle, cette double voie est posée dès les Places jusqu'à Pérolles; pour le parcours longeant la rue de Lausanne, cela a été plus difficile; cette rue est la plus importante et la plus fréquentée; elle est aussi, malheureusement, la plus ensermée et la plus étroite. Des oppositions avaient été formulées, une pétition des intéressés avait même été adressée à l'autorité communale chargée de préavisier auprès des autorités cantonales et fédérales.

Aujourd'hui, le Conseil communal, s'inspirant du sentiment que l'intérêt supérieur de notre cité et des tramways doit primer les intérêts, même légitimes, de quelques particuliers, a décidé de préavisier favorablement pour l'autorisation sollicitée d'établir une seconde voie le long de la rue de Lausanne. Il n'y a plus, dès lors, à récriminer, car il est certain que les autorités cantonales et fédérales ratifieront la manière de voir des autorités communales et qui est conforme aux vœux de la société des tramways. Les travaux vont donc se poursuivre et nous espérons que les résultats du nouvel état de choses confirmeront les calculs de la société requérante. Les tramways rendent du reste de tels services et leur exploitation a toujours donné satisfaction au public, qu'il ne peut y avoir de doute touchant l'excellent motif à la base de leur extension.

En 1911, notre canton comptait 60 autos, 276 motocyclettes et 5490 vélos; respectivement en 1910, 40, 260 et 5388. Le total des droits perçus sur ces véhicules a été de 22,640 fr. en 1911 (21,646 fr. en 1910).

En 1902, qui fut la première année de la réglementation cantonale sur les autos et motos, il y avait dans le canton 14 autos et 17 motos, produisant 410 fr. Pour les vélos, c'est en 1905 qu'a commencé le contrôle, il y avait alors 3000 de ces véhicules ayant produit 8000 fr.

Dans tous les districts, il y a eu en 1911 une augmentation de permis pour les vélos. En règle générale et depuis plusieurs années, l'augmentation moyenne est d'environ 200 vélos par an pour tout le canton. On peut compter que dès maintenant il y aura un ralentissement de ce côté-là, car nous avons certainement atteint un maximum. En effet, proportionnellement à sa population, le canton de Fribourg possède davantage de vélos que les cantons voisins. Les 5490 permis délivrés en 1911 donnent une proportion d'une machine pour 25 âmes de population, ce qui est énorme; nous sommes suivis de près par Neuchâtel, qui possède un vélo pour 29 âmes; Vaud en a un pour 46 habitants et le Valais, avec ses 1800 permis, un pour 80 habitants.

C'est Fribourg et le district de la Sarine qui détiennent le plus de vélos et d'autos; la Veveyse vient en queue avec 5 motos et 193 vélos.

Contrairement à ce que nous disons plus haut pour les cycles, on peut prévoir que dès maintenant les autos et les motos vont augmenter dans notre canton; l'auto

Lettre fribourgeoise (De notre correspondant)

Pour nos soldats. — Tramways fribourgeois. — Les vélos et autos dans le canton.

Depuis plus d'un mois, notre cité a l'aspect d'une petite garnison. Chaque semaine arrivent des détachements nouveaux de troupes spéciales appelées à une modification de leur incorporation prévue par la nouvelle organisation militaire; les soldats effectuent un cours de trois ou quatre jours, pendant lesquels les képis, tuniques et capotes reçoivent une numérotation nouvelle. Cette réorganisation de nos milices, en ce qui concerne les troupes d'administration, génie, artillerie, etc., a lieu à Fribourg pour toutes les armes spéciales des Ire et IIme divisions. La caserne, que baignent les flots de la Sarine, passablement délaissée depuis plusieurs années, a repris une animation nouvelle. Cela suffira-t-il pour lui rendre sa vogue d'antan? Nous voulons l'espérer.

Notre caserne est très confortable, en général, les soldats sont heureux de leur séjour sous nos murs et le dédoublement de certaines écoles de recrues, aussi bien pour la première que pour la seconde division, pourrait être avantageusement fait au profit de Fribourg. Quant aux emplacements et terrains pour exercices et manœuvres, les environs de Fribourg offrent des surfaces et des conditions particulièrement propices. Nous espérons donc pour l'antique cité des Zaehringen un effort nouveau afin que sa caserne ne demeure pas constamment fermée. Ne serait-il pas juste qu'elle tirât profit du pactole militaire dont sont si friands les cantons qui nous avoisinent? A l'heure où, de toutes parts, on réclame une meilleure répartition des largesses de maman Helvetia, il n'est pas déplacé de réclamer dans nos murs la présence plus fréquente de nos soldats. De ce côté-là, jusqu'à maintenant, nous n'avons pas été gâtés; mais il n'est jamais trop tard pour réparer certains oublis — voulus ou non — dont notre canton est l'objet.

Je vous ai parlé, en son temps, du projet de notre société des tramways de Fribourg, de compléter son réseau actuel par l'installation d'une ligne partant de la place du Tilleul pour aboutir à Saint-Léonard, cette banlieue de la ville; un second projet veut doubler la voie du tram depuis le Tilleul jusqu'au fond du boulevard de Pérolles. A l'heure actuelle, cette double voie est posée dès les Places jusqu'à Pérolles; pour le parcours longeant la rue de Lausanne, cela a été plus difficile; cette rue est la plus importante et la plus fréquentée; elle est aussi, malheureusement, la plus ensermée et la plus étroite. Des oppositions avaient été formulées, une pétition des intéressés avait même été adressée à l'autorité communale chargée de préavisier auprès des autorités cantonales et fédérales.

Aujourd'hui, le Conseil communal, s'inspirant du sentiment que l'intérêt supérieur de notre cité et des tramways doit primer les intérêts, même légitimes, de quelques particuliers, a décidé de préavisier favorablement pour l'autorisation sollicitée d'établir une seconde voie le long de la rue de Lausanne. Il n'y a plus, dès lors, à récriminer, car il est certain que les autorités cantonales et fédérales ratifieront la manière de voir des autorités communales et qui est conforme aux vœux de la société des tramways. Les travaux vont donc se poursuivre et nous espérons que les résultats du nouvel état de choses confirmeront les calculs de la société requérante. Les tramways rendent du reste de tels services et leur exploitation a toujours donné satisfaction au public, qu'il ne peut y avoir de doute touchant l'excellent motif à la base de leur extension.

En 1911, notre canton comptait 60 autos, 276 motocyclettes et 5490 vélos; respectivement en 1910, 40, 260 et 5388. Le total des droits perçus sur ces véhicules a été de 22,640 fr. en 1911 (21,646 fr. en 1910).

En 1902, qui fut la première année de la réglementation cantonale sur les autos et motos, il y avait dans le canton 14 autos et 17 motos, produisant 410 fr. Pour les vélos, c'est en 1905 qu'a commencé le contrôle, il y avait alors 3000 de ces véhicules ayant produit 8000 fr.

Dans tous les districts, il y a eu en 1911 une augmentation de permis pour les vélos. En règle générale et depuis plusieurs années, l'augmentation moyenne est d'environ 200 vélos par an pour tout le canton. On peut compter que dès maintenant il y aura un ralentissement de ce côté-là, car nous avons certainement atteint un maximum. En effet, proportionnellement à sa population, le canton de Fribourg possède davantage de vélos que les cantons voisins. Les 5490 permis délivrés en 1911 donnent une proportion d'une machine pour 25 âmes de population, ce qui est énorme; nous sommes suivis de près par Neuchâtel, qui possède un vélo pour 29 âmes; Vaud en a un pour 46 habitants et le Valais, avec ses 1800 permis, un pour 80 habitants.

C'est Fribourg et le district de la Sarine qui détiennent le plus de vélos et d'autos; la Veveyse vient en queue avec 5 motos et 193 vélos.

Contrairement à ce que nous disons plus haut pour les cycles, on peut prévoir que dès maintenant les autos et les motos vont augmenter dans notre canton; l'auto

se vulgarise; il rend de précieux services et n'est plus seulement un objet de luxe. En outre, les taxes d'impôt n'ont rien d'exagéré; nous avons payé, en 1911, 3 fr. par vélo, 10 fr. pour les motos et 5 fr. par H. P. pour les autos, outre un droit fixe de 20 fr. C'est pour rien.

CANTON

Militaire. — L'école de recrues I continue ses tirs d'exercices à Bôle; aujourd'hui a lieu le tir principal des sous-officiers. Le samedi 13, à partir de 10 heures du matin, tir au pistolet pour officiers et sous-officiers supérieurs. Un congé sera accordé à l'école de dimanche matin 14 avril au lundi 15 au soir, avec permission de quitter le rayon de cantonnement, mais interdiction de passer la frontière. L'école possède une petite fanfare de 15 hommes.

C'est le 15 avril que la compagnie 2 de carabiniers entrera au service à Colombier pour s'organiser, puis prendre part au cours de répétition du bataillon 2 qui aura lieu au Noirmont (Jura bernois). La compagnie 2 devient, ensuite de la nouvelle organisation, la compagnie 3 du bataillon 2, qui sera formé désormais des compagnies 1 et 2 du Jura bernois, 3 Neuchâtel et 4 Genève.

Ensuite de l'absence du capitaine Comtesse, en stage en Allemagne, la compagnie 3 sera commandée par le 1er lieutenant Jules Borel, de la Ire compagnie du bataillon 18. La compagnie neuchâteloise quittera Colombier dans la journée du 15 pour aller cantonner aux Hauts-Geneveys.

Boudry (corr.). — Les dames sont très actives, de plus en plus; et leur activité promet l'espoir d'enregistrer un grand succès à la vente prochaine. Tant mieux. Tout le monde en sera satisfait... l'Etat qui n'a rien dépensé pour l'établissement de cette salle de catéchumènes, la commune qui a économisé ses deniers en serrant jalousement les cordons de la bourse et... les paroissiens qui, par leur persévérance et leur travail, auront obtenu la réalisation de leurs vœux.

Notre Conseil général a tenu, il y a peu de temps, une séance très courte... de moins d'une heure de durée, dans laquelle il a discuté, pour aboutir à un renvoi au Conseil communal pour étude complémentaire, la question de l'établissement d'un bureau communal à Boudry, qui avait fait l'objet d'une motion déposée sur le bureau du Conseil général par un groupe de 14 députés, le 6 juin dernier et qui sera encore liquidée pendant la présente législature.

Après quoi, nous aurons les élections nouvelles, pleines d'intérêt cette fois-ci, puisqu'elles auront la scène communale pour théâtre.

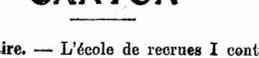
Le temps d'avril n'est guère calme lui et les giboulées sont arrivées, cruelles après les Pâques fleuries dont nous avons joui. Mais les contretemps fâcheux ne viendront point compromettre la belle prospérité qui semble avoir pris la nature. Un an de bonnes et abondantes récoltes serait joliment nécessaire pour équilibrer maint budget resté en souffrance depuis les années passées. Souhaitons cet an d'abondance et passons par les giboulées, accés de mauvaises humeur d'un temps grinçun... qui se remettra bien vite.

Champ-du-Moulin. — C'est vers 10 heures du soir, mardi, que s'est déroulé le drame sanglant et rapide que nous signalions hier.

Le mari criminel, qui vivait séparé de sa femme, était arrivé par des derniers trains; à peine au Champ-du-Moulin, il se mit en quête de sa femme et de sa fille, qu'il savait occupées dans le petit village. Il découvrit tout d'abord la seconde, qui, se trouvant dans un local, ne s'attendait pas à une attaque aussi subite; elle avait à peine eu le temps de se reconnaître qu'une balle l'atteignait à l'épaule.

Ce premier exploit accompli, le malheureux ressortit à la recherche de son épouse qu'il ne tarda pas à trouver aussi; deux coups de revolver crépitaient, et un projectile va frapper la femme à l'omoplate. Sur quoi, l'assassin tourne son arme contre lui, presse la détente et tombe foudroyé. De

Voilà la suite des nouvelles à la page six.



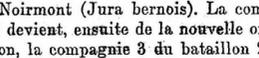
une action efficace dans le traitement des affections broncho-pulmonaires et spécialement dans la tuberculose.

Le Siroline Roche s'emploie à l'apéritif, après le repas.

VIN VALTELLINE

S. P. Flury & Co, Coire

Névralgie, Migraine, Maux de tête, Influenza «KEFOL» Guérison certaine. Nombreuses attestations. La boîte de 10 poudres 1 fr. 50 dans les pharmacies.



orte que la justice, appelée immédiatement, n'eût à procéder qu'à une levée de cadavre.

Quant aux deux victimes, l'une, soit la jeune fille, a été conduite à l'hôpital Poutalès, d'où l'on nous donne, à son sujet, ce matin, de bonnes nouvelles; la mère, moins gravement atteinte, se fait soigner sur place.

Môtiers. — Malgré un temps tout à fait déplorable, où la pluie alternait avec la neige, le champ de foire a été assez fréquent; 68 bovins y ont été amenés ainsi que 10 porcs pour l'engrais. On y a beaucoup remarqué de jeunes élèves de choix qui atteignent déjà des prix élevés; marché lourd; la gare n'a eu à expédier que trois pièces de bétail.

REGION DES LACS

Bienne. — Un motocycliste a buté contre une pierre, lundi après midi, près du passage à niveau au dessus des vignes de Bienne, et a été assez fortement contusionné à la tête. Sa machine a été mise hors de service par l'accident.

NEUCHÂTEL

Société de consommation. — Dans son assemblée générale d'hier soir, la coopérative de consommation a fixé comme suit la répartition sur l'exercice qui vient de prendre fin: 8 et demi pour les sociétaires et 4 pour les non sociétaires.

L'aviateur Beaumont. — Une très belle salle lui a fait fête, hier soir, et son nom seul avait suffi pour amener beaucoup d'auditeurs, malgré un temps détestable.

On connaît Beaumont; âgé de trente-deux ans, doué d'une énergie et d'un sang-froid admirables, il sait allier à la passion pour le plus émouvant et le plus brillant des sports, la confiance en soi que peut donner seule une préparation aussi complète que consciencieuse.

Beaumont a suivi les cours de l'école supérieure d'aéronautique; il a fait ensuite des stages prolongés et répétés chez les principaux constructeurs d'aéroplanes et de moteurs, prit son brevet à l'aérodrome de Pau, et bientôt le succès venait couronner ce long et persévérant effort.

Vaincu par la guigne dans Paris-Madrid, il prenait une revanche triomphale dans Paris-Rome, puis dans le circuit européen et dans le tour d'Angleterre. On se souvient de la lutte épique qu'il soutint avec Garros, dépassé par lui à Nice, puis le dépassant à Pise et allant recueillir dans la ville éternelle les ovations d'une foule délirante.

Hier soir, Beaumont nous a donné, pour commencer, une description minutieuse du Blériot, en s'aidant d'un appareil réduit au dixième; les auditeurs ont pris là une excellente leçon d'aviation. La lecture d'une composition de fillette décrivant, elle aussi, un aéroplane a déchaîné des foudres.

Là-dessus, Beaumont a passé en revue les principaux de nos princes actuels de l'air; il en a donné des silhouettes brèves, originales et où transparaît une malice bien française; des projections ont accompagné cette partie de la conférence.

Dans la seconde partie de son exposé, Beaumont a parlé des principales difficultés que rencontre l'aviateur, quand il est lancé dans l'espace: difficulté, tout d'abord, de s'orienter, surtout dans les voyages au long cours, dangers des trous d'air, métempséres du froid — à 2000 mètres, la température est de 0 degré, quand il y en a + 10 « en bas » — dangers redoutables qu'il y a de se voir surpris par le brouillard. Mais il y a aussi les sensations incompréhensibles qu'éprouve l'aviateur à se sentir des ailes, glissant dans l'infini du ciel et ayant presque perdu la notion de la matière; tout cela, Beaumont l'a dit avec un enthousiasme communicatif. Ah certes, en plein vol, l'aviateur oublie le danger pour s'adonner tout entier à l'âpre volupté de planer au-dessus des petites misères humaines... La volupté cesse, il est vrai, à l'atterrissage, et Beaumont dit que les réceptions avec leur cortège de présentations, interviews, cartes postales, qu'on fait alors à l'aviateur, ne sont pas un de ses moindres soucis, surtout lorsqu'on se sent exténué par un long voyage.

La conférence a pris fin sur une magnifique péroraison, qui salua dans l'aéroplane un engin pacifique, malgré ses velléités belliqueuses du décollé.

Mme par un mouvement des plus appréciables, la paroisse cathédrale a pris toutes ses mesures pour que l'imposante horloge électrique avec sonnerie et éclairage la nuit, soit posée avant la fête fédérale de chant.

Ce sera un attrait de plus, et un très agréable tintement! Ainsi se complète peu à peu le superbe édifice dont M. l'ingénieur Ritter est une consécration si heureuse.

Mais pourquoi le Conseil communal retardé-t-il, sans justifier cette attente, le choix d'un emplacement destiné à recevoir l'horloge mémorable qu'a si gracieusement offerte à la ville, il y a de longs mois, Mme David Perret?

Son emplacement tout indiqué me paraît être dans l'alignement sud du monument de 954 mille et 611 francs, patiemment économisés sur les cotisations des sociétaires. Ses institutions de prévoyance pourraient être données comme modèle de socialisme pratique. Nous y voyons d'abord une « Caisse des malades » qui a dis-

tribué l'année dernière plus de 44,000 fr. en subventions à 314 sociétaires. Puis vient une « Caisse de secours » destinée au soulagement de malheurs imprévus, qui a dépensé l'année dernière 8200 fr. en subventions divers. A côté de cela, une « Caisse des veuves et orphelins » a pour but, comme son nom l'indique, de venir en aide aux veuves et aux enfants des sociétaires décédés, et cela en leur procurant des subsides au moins pendant la première année. Elle a distribué, en 1911, 23,300 fr. à 37 veuves et à 48 orphelins. Enfin, la société est en train de fonder une « Caisse de vieillesse et d'invalidité » qui pourra accorder une subvention annuelle de quelques centaines de francs à ceux de ses membres qui seront empêchés — partiellement ou totalement, — par les infirmités de l'âge, de continuer leur activité professionnelle. Elle a émis pour cela un emprunt à lots d'un million, réparti en 40,000 obligations de 25 fr. chacune.

Du reste, la Société suisse des voyageurs de commerce s'occupe de tout ce qui concerne le commerce et l'industrie. Elle traite dans ses assemblées de délégués, dans ses réunions de commission centrale, dans ses réunions de sections, aussi bien que dans son organe hebdomadaire le « Merkur-Mercure » — qui compte 6000 abonnés — non seulement ce qui concerne directement son activité professionnelle, mais les questions qui se rapportent à la législation industrielle et commerciale, aux tarifs douaniers, à l'instruction commerciale dans les écoles et dans les apprentissages pratiques, aux moyens de communication et de transports — postes, télégraphes, téléphones, chemins de fer — et jusqu'aux grands projets de navigation fluviale qu'elle soutient dans la mesure de ses forces. C'est dire qu'elle a élevé son idéal bien au-dessus de celui de l'illustre Gaudissart, de classique et comique mémoire. C'est dire aussi qu'elle est devenue l'une des organisations professionnelles les mieux outillées de notre pays et qu'elle remplit dans la nation une précieuse fonction sociale. Sa vocation à ce point de vue avait été reconnue déjà, il y a une quinzaine d'années, à l'Exposition nationale de Genève, lorsque le jury lui décerna une médaille d'or pour ses institutions de prévoyance. Dès lors, elle n'a fait que prospérer et se perfectionner sous tous les rapports. C'est pourquoi ses amis, ses membres honoraires, ses membres les plus influents établis à Neuchâtel, patrons et employés, qui s'y rattachent — fait à noter — et y vivent en très bonne intelligence, peuvent aujourd'hui la recommander à la bienveillance de toutes les classes de la population neuchâteloise. Ils espèrent que chacun voudra faire bon accueil à ses délégués, qui seront nos hôtes pendant deux jours. Et l'on sait qu'en pareille occurrence, il y a plusieurs manières de faire bon accueil à des Confédérés venus chez nous de toutes les parties de la Suisse. Ce peut être, de la part des Neuchâtelois qui possèdent des caves bien garnies, en offrant quelques bouteilles de vin d'honneur pour l'un des deux banquets qui suivront les délibérations. Ce peut être aussi en souscrivant une petite participation aux frais de réception dont la section de Neuchâtel est responsable. Ce pourrait être même — et ce n'est pas ce qui ferait le moindre plaisir à nos « Voyageurs » — en leur achetant une ou plusieurs obligations de leur emprunt à lots pour leur Caisse de vieillesse et d'invalidité, ce qui — au surplus — ne constituerait pas un mauvais placement de fonds. Enfin ce sera, au moins, en leur témoignant, pour peu que l'occasion s'en présente, toute la reconnaissance que l'on doit sans doute à ces intermédiaires de l'industrie et du commerce, très utiles, quoi qu'en pensent quelques censeurs trop sévères, qui feraient mieux, plutôt que d'en médire, d'imiter leur infatigable activité, leur constante bonne humeur — malgré les sérieuses difficultés inhérentes à la profession — et leur fraternelle solidarité.

Puisse les représentants de la Société suisse des voyageurs de commerce goûter à Neuchâtel tous les bienfaits d'une hospitalité large et cordiale!

Quelques amis de leur corporation.

Neuchâtel, 10 avril 1912.

Monsieur le rédacteur,

Mme par un mouvement des plus appréciables, la paroisse cathédrale a pris toutes ses mesures pour que l'imposante horloge électrique avec sonnerie et éclairage la nuit, soit posée avant la fête fédérale de chant.

Ce sera un attrait de plus, et un très agréable tintement! Ainsi se complète peu à peu le superbe édifice dont M. l'ingénieur Ritter est une consécration si heureuse.

Mais pourquoi le Conseil communal retardé-t-il, sans justifier cette attente, le choix d'un emplacement destiné à recevoir l'horloge mémorable qu'a si gracieusement offerte à la ville, il y a de longs mois, Mme David Perret?

Son emplacement tout indiqué me paraît être dans l'alignement sud du monument de 954 mille et 611 francs, patiemment économisés sur les cotisations des sociétaires. Ses institutions de prévoyance pourraient être données comme modèle de socialisme pratique. Nous y voyons d'abord une « Caisse des malades » qui a dis-

tribué l'année dernière plus de 44,000 fr. en subventions à 314 sociétaires. Puis vient une « Caisse de secours » destinée au soulagement de malheurs imprévus, qui a dépensé l'année dernière 8200 fr. en subventions divers. A côté de cela, une « Caisse des veuves et orphelins » a pour but, comme son nom l'indique, de venir en aide aux veuves et aux enfants des sociétaires décédés, et cela en leur procurant des subsides au moins pendant la première année. Elle a distribué, en 1911, 23,300 fr. à 37 veuves et à 48 orphelins. Enfin, la société est en train de fonder une « Caisse de vieillesse et d'invalidité » qui pourra accorder une subvention annuelle de quelques centaines de francs à ceux de ses membres qui seront empêchés — partiellement ou totalement, — par les infirmités de l'âge, de continuer leur activité professionnelle. Elle a émis pour cela un emprunt à lots d'un million, réparti en 40,000 obligations de 25 fr. chacune.

Du reste, la Société suisse des voyageurs de commerce s'occupe de tout ce qui concerne le commerce et l'industrie. Elle traite dans ses assemblées de délégués, dans ses réunions de commission centrale, dans ses réunions de sections, aussi bien que dans son organe hebdomadaire le « Merkur-Mercure » — qui compte 6000 abonnés — non seulement ce qui concerne directement son activité professionnelle, mais les questions qui se rapportent à la législation industrielle et commerciale, aux tarifs douaniers, à l'instruction commerciale dans les écoles et dans les apprentissages pratiques, aux moyens de communication et de transports — postes, télégraphes, téléphones, chemins de fer — et jusqu'aux grands projets de navigation fluviale qu'elle soutient dans la mesure de ses forces. C'est dire qu'elle a élevé son idéal bien au-dessus de celui de l'illustre Gaudissart, de classique et comique mémoire. C'est dire aussi qu'elle est devenue l'une des organisations professionnelles les mieux outillées de notre pays et qu'elle remplit dans la nation une précieuse fonction sociale. Sa vocation à ce point de vue avait été reconnue déjà, il y a une quinzaine d'années, à l'Exposition nationale de Genève, lorsque le jury lui décerna une médaille d'or pour ses institutions de prévoyance. Dès lors, elle n'a fait que prospérer et se perfectionner sous tous les rapports. C'est pourquoi ses amis, ses membres honoraires, ses membres les plus influents établis à Neuchâtel, patrons et employés, qui s'y rattachent — fait à noter — et y vivent en très bonne intelligence, peuvent aujourd'hui la recommander à la bienveillance de toutes les classes de la population neuchâteloise. Ils espèrent que chacun voudra faire bon accueil à ses délégués, qui seront nos hôtes pendant deux jours. Et l'on sait qu'en pareille occurrence, il y a plusieurs manières de faire bon accueil à des Confédérés venus chez nous de toutes les parties de la Suisse. Ce peut être, de la part des Neuchâtelois qui possèdent des caves bien garnies, en offrant quelques bouteilles de vin d'honneur pour l'un des deux banquets qui suivront les délibérations. Ce peut être aussi en souscrivant une petite participation aux frais de réception dont la section de Neuchâtel est responsable. Ce pourrait être même — et ce n'est pas ce qui ferait le moindre plaisir à nos « Voyageurs » — en leur achetant une ou plusieurs obligations de leur emprunt à lots pour leur Caisse de vieillesse et d'invalidité, ce qui — au surplus — ne constituerait pas un mauvais placement de fonds. Enfin ce sera, au moins, en leur témoignant, pour peu que l'occasion s'en présente, toute la reconnaissance que l'on doit sans doute à ces intermédiaires de l'industrie et du commerce, très utiles, quoi qu'en pensent quelques censeurs trop sévères, qui feraient mieux, plutôt que d'en médire, d'imiter leur infatigable activité, leur constante bonne humeur — malgré les sérieuses difficultés inhérentes à la profession — et leur fraternelle solidarité.

Puisse les représentants de la Société suisse des voyageurs de commerce goûter à Neuchâtel tous les bienfaits d'une hospitalité large et cordiale!

Quelques amis de leur corporation.

Neuchâtel, 10 avril 1912.

Monsieur le rédacteur,

Mme par un mouvement des plus appréciables, la paroisse cathédrale a pris toutes ses mesures pour que l'imposante horloge électrique avec sonnerie et éclairage la nuit, soit posée avant la fête fédérale de chant.

Ce sera un attrait de plus, et un très agréable tintement! Ainsi se complète peu à peu le superbe édifice dont M. l'ingénieur Ritter est une consécration si heureuse.

Mais pourquoi le Conseil communal retardé-t-il, sans justifier cette attente, le choix d'un emplacement destiné à recevoir l'horloge mémorable qu'a si gracieusement offerte à la ville, il y a de longs mois, Mme David Perret?

Son emplacement tout indiqué me paraît être dans l'alignement sud du monument de 954 mille et 611 francs, patiemment économisés sur les cotisations des sociétaires. Ses institutions de prévoyance pourraient être données comme modèle de socialisme pratique. Nous y voyons d'abord une « Caisse des malades » qui a dis-

se trouver sur le passage des étrangers, qui se rendent à l'emplacement de la fête.

La divulgation de cette nouvelle industrie de Neuchâtel-Ville mérite bien une place privilégiée!

Ne pourrait-on également procéder au baptême de l'Avenue Aimé-Humbert sise au sud du jardin Desor, actuellement si heureusement transformé? Rendons hommage à nos grands citoyens, cet hommage dû-t-il se réduire à perpétuer leurs noms! Il serait opportun de prendre ces diverses décisions qui ont du moins le mérite de ne pas grever le budget. Et cela est un bon point!

Bien à vous.

J. BOILLOT-ROBERT, consul.

Pêche

Monsieur le rédacteur,

Dans quelques jours la pêche va être fermée, du 15 avril au 31 mai. Depuis bien des années, les pêcheurs se demandent vainement pourquoi? On a parlé vaguement d'une loi fédérale. Je dis vaguement, car elle n'est pas distribuée aux pêcheurs comme le concordat, et ils ne la connaissent pas; et ce ne doit pas être cela, puisque nous assistons à cette injustice de voir les grands filets continuer leurs exploits en dépit de la fermeture, pendant que les autres doivent chômer (car la pêche aux harpons, seule permise, est misérable et ne peut nourrir le pêcheur. Il est grand dommage que la Société des pêcheurs du lac de Neuchâtel n'existe pas encore!...chez nous, car il y en a partout ailleurs!). Elle pourrait s'approcher des autorités et leur expliquer la situation véritable, au point de vue des intérêts de la faune lacustre — et par conséquent des pêcheurs — au lieu de les laisser se renseigner auprès de quelques entrepreneurs de grands filets.

Si on faisait une petite enquête tout autour du lac, dans les trois cantons, on verrait ce que pense la grande majorité des pêcheurs.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes meilleures salutations. Fk. R.

Pour voir Pélipse

Granges (Solothure), le 10 avril 1912.

Monsieur le rédacteur,

Pour ceux de vos lecteurs qui pourraient encore ignorer, voici un moyen de suivre toutes les phases de l'éclipse de mercredi prochain.

Ce moyen est à la portée de toutes les bourses et de toutes les intelligences; simple et commode, il n'exige ni verres fumés, ni torticolis.

Il suffit de placer dans un endroit découvert une feuille ou un seau en métal mat — zinc de préférence — et remplir d'eau au 2/3; ensuite il n'y a plus qu'à regarder dedans.

Pour les personnes fortunées qui possèdent un cuveau à lessive... et des amis, inviter ceux-ci à s'asseoir autour de celui-là pour échanger plus commodément leurs impressions.

N. B. Si, dans l'attente du phénomène, les invités impatientes font des ronds dans l'eau, « déramer » avant l'éclipse. Sentiments distingués. A. SACQ.

POLITIQUE

Naturalisation des étrangers

Le Conseil fédéral a complété comme suit ses arrêtés du 30 décembre 1903 et du 28 juillet 1905 sur les conditions et formalités à remplir pour obtenir l'autorisation prévue par la loi du 25 juin 1903 concernant la naturalisation des étrangers et la renonciation à la nationalité suisse, à savoir:

Le paragraphe 3 sur les mineurs reçoit, entre le premier et le deuxième alinéa, un nouvel alinéa dans la teneur ci-après:

Lorsque l'autorisation demandée doit appliquer ses effets aux enfants mineurs d'une ressortissante allemande divorcée, la demande doit être accompagnée d'une déclaration du père, dûment légalisée, constatant son approbation à la naturalisation de ses enfants en Suisse ou bien une décision de l'autorité tutélaire compétente allemande transférant à la mère la puissance paternelle sur ses enfants mineurs.

Le paragraphe 5, dernier alinéa, sur les mineurs français, est modifié et complété par les deux phrases finales suivantes:

De même aussi le gouvernement français refuse le droit d'opter pour la nationalité suisse aux enfants de Françaises divorcées qui auraient acquis droit de cité en Suisse avant le décès de leurs époux divorcés. Dans les deux cas, les enfants deviennent donc Suisses de par la législation suisse, tout en restant Français en vertu de la loi française.

L'emprunt chinois

Les conditions posées par le gouvernement japonais pour la participation du Japon à l'emprunt chinois sont: 1. La reconnaissance des intérêts spéciaux du Japon en Mandchourie. 2. L'exclusion de Mandchourie des opérations des syndicats.

L'insurrection mexicaine

Le ministère de l'intérieur communique une dépêche selon laquelle les rebelles ont été mis en déroute à Ocuilte mardi. Ils ont laissé 500 morts sur le terrain. Les fédéraux auraient perdu trois officiers et 40 soldats tués ou blessés.

Les élections turques

Seuls les Jeunes-Turcs ont obtenu des sièges aux élections au deuxième degré à Constantinople. A la suite des fraudes électorales qui ont été constatées. L'Union libérale a dé-

cidé de s'abstenir dans quelques autres arrondissements de la capitale.

Le traité de Berlin

De Paris au «Journal de Genève»: Le «Berliner Tageblatt» annonce, sur la foi de son correspondant de Constantinople, que la Russie songe à proposer aux puissances la révision du traité de Berlin et voudrait convoquer à cet effet un congrès européen.

A Paris, dans les milieux diplomatiques, on croit qu'ainsi présentée cet e nouvelle est sans fondement. Il est invraisemblable que la Russie prenne une telle initiative actuellement. Mais cette réserve faite, on a le sentiment très net que la Russie a le désir de profiter de la première occasion venue pour obtenir le remaniement du traité de Berlin.

Elle l'a manifesté par ses velléités récentes et par ses diverses tentatives pour obtenir d'une façon ou d'une autre la liberté des Dardanelles. C'est dans cette mesure seulement qu'on peut attribuer une certaine importance à la nouvelle du journal berlinois.

Il n'est pas douteux que la Russie, tout comme l'Autriche, ainsi que je vous l'indiquais mardi, est à l'affût d'une occasion pour modifier à son profit la situation en Orient. Ce sont ces desirs de la Russie et de l'Autriche, dont la réalisation dépend d'événements incertains, qui causent une certaine appréhension au sujet des conséquences possibles de la guerre italo-turque.

Voilà tout ce qu'on peut dire pour le moment. On croit que la démarche de la Russie à Constantinople se fera à la fin de cette semaine ou au début de la suivante. Bien entendu, elle est plus que jamais considérée comme vouée à un échec.

LA GUERRE

Les Turcs ont attaqué de nouveau mercredi matin à 3 h. le nouveau fort de Tobrouk. L'artillerie italienne les a repoussés.

L'Agence Stefani annonce que, suivant un plan préparé d'avance, quelques navires de guerre escortant un convoi de steamers, firent mardi une diversion dans les environs de Zouara, simulant un débarquement. Lorsque les navires approchèrent de la côte d'importants groupes armés prirent position pour empêcher le débarquement. L'artillerie italienne ouvrit contre eux un feu très vif et très efficace. La diversion eut un plein succès, car elle permit à un fort convoi de troupes italiennes d'occuper, de grand matin, un point important de la côte libyque fixé d'avance. Ce débarquement, opéré par surprise, a complètement réussi. Les Italiens n'ont éprouvé aucune perte. En ce moment, le débarquement du matériel et du reste des troupes continue.

NOUVELLES DIVERSES

C. F. F. — L'exercice dernier accuse, tous amortissements et intérêts prélevés, un bénéfice net de 5 millions et demi de francs.

Bienfaisance. — On annonçait à Bâle que M. Emmanuel Meyer, décédé récemment, a fait un certain nombre de legs en faveur d'œuvres de bienfaisance et d'utilité publique pour une somme totale de 105,500 fr., entre autres à l'asile balaïos des tuberculeux, à Davos (50 mille). Après déduction de divers legs en faveur de parents, le reste de la fortune du défunt est destiné à la Société académique balaïoise pour la création d'un fonds Emmanuel Meyer. Le revenu en est destiné à des suppléments d'honoraires aux professeurs, privat-docent et aux fonctionnaires de l'université.

M. Abegg, le doyen d'âge du Conseil national, mort récemment à Küsnacht (Zurich), a légué 60,000 fr. à la fondation de l'infirmerie de Küsnacht et 20,000 fr. à la fondation de l'orphelinat du même endroit. Avec les legs, moins élevés, à un grand nombre d'autres institutions philanthropiques, le montant des libéralités du défunt atteint la somme de 176,000 fr.

La température. — La station d'observation des Alpes moyennes signale depuis mardi de nouvelles chutes de neige et des températures très basses pour la saison. Le thermomètre est descendu jusqu'à 15 degrés au-dessous de zéro au Gothard et au Saentis.

Le mauvais temps. — On annonce d'Innsbruck que, depuis plusieurs jours, trois skieurs sont égarés dans la région de l'Anberg. On craint qu'ils n'aient été surpris par une tourmente de neige.

Mardi la tempête de neige a sévi avec violence dans le nord de la Scandinavie. A Linköping, quatre enfants de 7 à 11 ans ont été jetés à la mer par la bourrasque et se sont noyés.

La catastrophe du Nil. — Des scaphandriers explorent le Nil autour du vapeur codé. Ils ont retrouvé 15 cadavres dont 12 de femmes européennes. Le bateau provenait d'un barrage, lieu de réunion très fréquenté lors des grandes fêtes, lorsqu'à 12 kilomètres du Caire, il fut accosté par un remorqueur qui le coula à pic. Une panique terrible se produisit.

Le remorqueur sauva 70 personnes et presque tous les Arabes vinrent au secours des naufragés. La police évalue à plus de 400 le nombre des passagers, mais il est impossible de fixer le nombre exact des voyageurs, qui appartenait pour la plupart à des familles de petite bourgeoisie ou employés qui célébraient ce jour la fête du printemps.

Les inondations du Mississippi. — Deux mille carrés, comprenant un demi-million d'acres de terrain dans le nord de l'Arkansas

sonnés inondés par suite de la rupture d'une digue de Goldenlake. Plusieurs villes sont sous l'eau. Les communications sont interrompues. Un grand nombre de bestiaux ont péri. Les dégâts sont évalués à un million de dollars.

Les billets de banque. — Le gouvernement des Etats-Unis va convoquer une conférence internationale de fabricants et d'experts en papier monnaie pour le 1er juin afin d'examiner et les perfectionnements à apporter à la fabrication des billets de banque et les mesures à prendre pour en empêcher la contrefaçon. L'Angleterre, l'Allemagne et la France seront invitées à se faire représenter.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Chez les mineurs

LONDRES, 11. — En présence de l'attitude agressive des grévistes à l'égard des mineurs ayant repris le travail dans le bassin de Wigan, un régiment de lanciers et un régiment d'infanterie y ont été envoyés.

Comme plusieurs personnes ramassaient du charbon au fond d'un puits, les parois se sont effondrées.

Il y a 4 tués et plusieurs blessés. Plusieurs accidents de ce genre ont eu lieu au cours de la dernière grève.

Au Maroc

OUJDA, 11. — Un groupe de 2500 indigènes a attaqué, le 9 avril, au lever du jour, avec une extrême violence, un détachement commandé par le lieutenant-colonel Ferraud à l'ouest de Deboudou.

Le lieutenant-colonel Ferraud a pris l'offensive et a dispersé la harka dont il a poursuivi les derniers éléments pendant environ dix kilomètres.

La harka a laissé de nombreux morts sur le terrain. Les Français ont en également plusieurs morts et blessés.

Le froid

COLOGNE, 11. — Dans les vignobles du Rhin, un grand nombre de vignes ont été endommagées par le froid et la bourrasque.

François-Joseph

VIENNE, 11. — L'empereur François-Joseph est rentré à Vienne.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— On peut se procurer à la Chancellerie d'Etat, dans les préfectures du Locle et de La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'au bureau du Conseil communal des Brenets, l'arrêté réglementant l'exercice du droit de pêche dans les eaux neuchâteloises du Doubs (du 27 février 1912).

— Succession répudiée de Charles-Gustave Tock, quand vivait horloger, domicilié à La Chaux-de-Fonds. Date de l'ouverture de la liquidation: 12 mars 1912. Date de l'ordonnance prononçant la suspension de la liquidation: 3 avril 1912. La faillite sera clôturée faute par les créanciers de réclamer dans les dix jours l'application de la procédure en matière de faillite et d'en avancer les frais.

— Faillite de l'alliance artistique catholique Gergé, Böhler et Cie, société en commandite par actions, à La Chaux-de-Fonds; fabrication et frappe d'objets de religion, etc. Administrateur: Philippe Robert, avocat, à La Chaux-de-Fonds. Délai pour intenter action en opposition à l'état de collocation: 16 avril 1912.

— Faillite de Simon Grumbach, seul chef de la maison Simon Grumbach, achat et vente d'horlogerie, commission, représentation, à La Chaux-de-Fonds. Délai pour intenter action en opposition: le 13 avril 1912.

Publications scolaires

Postes au concours

Neuchâtel. — Maitresse à l'école ménagère de Serrières. Entrée en fonctions: le 1er mai 1912. Offres de service jusqu'au 18 avril 1912.

La Brévine. — Deux places d'institutrices pour les écoles primaires mixtes de la Châtagne et de Bémont. Entrée en fonctions: 6 mai 1912. Offres de service jusqu'au 15 avril.

Ecole secondaire du Val-de-Ruz, à Cernier. — Poste de maître secondaire chargé spécialement de l'enseignement des sciences naturelles. Entrée en fonctions: 1er mai 1912. Offres de service jusqu'au 15 avril.

Boudvillers. — Institutrice de la II^eme classe primaire mixte. Entrée en fonctions: tôt après la clôture du concours. Offres de service avec pièces à l'appui, jusqu'au 16 avril.

AVIS TARDIFS

Théâtre-Cinéma Place Numa-Droz

tous les soirs à 8 heures 1/2.

SPECTACLE POUR FAMILLES

Messieurs Joseph et Victor Ortell, à Cima (Italie).

la famille Ortell-Gactano, à Cima. Monsieur Victor Ortell, à Lugano, Mesdemoiselles Marguerite et Genesora Ortell, à Lugano et Milan, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Charles ORTELL Contremaître maçon

leur cher père, frère, oncle et parent, décédé après une courte mais pénible maladie, à l'âge de 39 ans, muni des sacrements de l'Eglise. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 12 avril, à 9 heures du matin, à l'hôpital de la Providence.

Monsieur et Madame Max de Reynier et leurs enfants, à Santa-Clara de Buonavista, province de Santa-Fé (République Argentine), Monsieur et Madame Ferdinand de Reynier et leurs enfants, Madame Louis Borel-de Reynier et son fils,

Madame Louis Nagel et ses enfants, Madame Louis Triol, à Zurich, et ses enfants, Madame Edouard Terrisse et sa belle-fille, à Berne, Monsieur le Dr Ernest de Reynier et ses enfants, Madame Edouard de Reynier, à Berne, Madame de Watteville de Reynier, à Berne, et les familles de Goulon, Berthoud-de Goulon, de Merveilleux, de Meuron-Terrisse, Du Pasquier-Terrisse, de Reynier et de Perrot-Reynier, ont la douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Henri de REYNIER née Elisa TERRISSE

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a rappelée à lui aujourd'hui 9 avril, dans sa 77^e année. Neuchâtel, ce 9 avril 1912.

Ps. XVIII, v. 7. L'ensevelissement aura lieu le jeudi 11 avril, à 12 heures, à Culte à 12 h. Domicile mortuaire: Rue du Môle 8.

On ne reçoit pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Charles Clottu-Guyaz et leurs enfants: Edouard, Eugène, Maurice, Lauro, Julia et Violetta, à Neuchâtel, Madame et Monsieur Charles Groux-Clottu et leurs enfants, à Novalles (Vaud), Madame et Monsieur Jules Fête, à Renan, Madame et Monsieur Charles Brugger et leur fille Nora, à Lausanne, Monsieur et Madame Adolphe Porrenoud et leurs enfants, à Bienne, ainsi que les familles Clottu, Porrenoud, Bournot, Verdon et Dugommont ont la douleur d'annoncer à leurs parents